

# Saint Jean la Bussière

NOTRE VILLAGE



« Apprendre d'hier,  
vivre aujourd'hui,  
espérer pour demain. »

Albert Einstein

UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DE LA SÉRÉNITÉ...



Bulletin annuel

AVRIL 2025

# Sommaire

1 / L'état civil 2024.....	4
2 / L'enfance.....	5
○ Centres sociaux	
○ Crèches et Relais Petite Enfance	
○ Accueils de Loisirs	
○ Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)	
○ Ludothèque	
3 / L'école / périscolaire.....	6
4 / Les commissions permanentes.....	10
○ École	
○ Communication/Numérique	
○ Tourisme	
○ Fleurissement/décorations de Noël	
○ Bâtiments communaux	
○ Finances	
○ Voirie	
○ Sports/associations	
○ Espace réservé à la liste non majoritaire	
5 / Quelle activité sur votre commune ?.....	20
○ Sou des écoles	
○ La bibliothèque municipale	
○ Les Amis de la Chapelle	
○ Le Comité des fêtes + le Lien	
○ L'association des familles	
○ Société de Chasse	
○ Tennis	
○ Basket - Football	
○ Les amis de la pétanque	
○ Autres activités	
○ Les interclasses	
○ Honneur à la prochaine classe : La 6 !	
6 / Les démarches du quotidien.....	26
○ PIMMS	
○ Service public.fr	
○ À 16 ans c'est le recensement	
○ Cartes d'identité et passeports	
○ Quelles autorisations pour quels travaux	
7 / Les tarifs municipaux.....	30
○ Centres de loisirs et de formation	
○ Tarifs cimetières	
○ Locations des salles municipales	
8 / Le répertoire économique du village.....	31
○ Commerces/ restaurants / Hébergements	
○ Animaux / Bien-être / Santé	
○ Artisans / Autos-Entrepreneurs	
○ Producteurs locaux	
○ Entreprises	
○ Garages et services	
9 / Quoi de neuf au village??.....	32
○ Gîte "La Maison d'à côté"	
○ L'épicerie de St Jean	
○ Mutuelle Région Auvergne Rhône Alpes	
○ Un jeune = une solution	
○ Nouveaux professionnels à l'Atelier des rêves	
10 / Vivre ensemble.....	34
11 / Santé publique.....	36
12 / Devenir Sapeur-Pompier ?.....	37
13 / Contacts utiles.....	38
○ La mairie	
○ Entraide, famille, logement : Administrations et associations à votre écoute !	
○ Déchèteries de proximité	
○ Transports : Cars du Rhône et SNCF	
○ Emploi	
○ Concessionnaires réseaux : Orange, Roannaise de l'eau, ENEDIS, Gaz	
○ N° d'urgence	
○ La Poste	
14 / L'intercommunalité : COR.....	40
15 / Sytraival.....	42

Ce qui a changé au 1<sup>er</sup> Janvier 2025



Chères Bussiéroises, Chers Bussiérois,

Un petit retour sur l'année 2024 au cours de laquelle, plusieurs travaux ont été réalisés. Parmi les plus importants, la seconde tranche de la sécurisation de la route départementale au niveau de la traversée du village, route sur laquelle circulent plus de 5 500 véhicules par jour. Comme pour la 1ère tranche, la 2<sup>e</sup> a été réalisée avec l'aide du Département, via l'aide à projet et les amendes de police. Ces travaux ont permis de sécuriser et d'embellir la traversée du village. L'entreprise TSJ a également rénové une grande partie de la façade de son usine.

En 2024, il y a eu aussi la réfection des 2 courts de tennis et du grillage entourant ceux-ci. Elle a été réalisée avec l'aide de l'État.

L'année dernière, j'avais mentionné que la réouverture de l'épicerie était une priorité, et avec l'arrivée de M<sup>me</sup> Laurence Ducloz, nous avons réussi à mettre fin à 20 mois de fermeture de ce commerce multiservices. Nous lui souhaitons de réussir pleinement dans son beau projet.

Place à 2025 qui est aussi la dernière année complète de ce mandat dont vous nous avez accordé votre confiance pour la gestion de la commune.

Pour cette année, les dotations de l'État devraient être ciblées en priorité sur les communes victimes de catastrophes naturelles, et pour lesquelles, j'ai une pensée particulière. De ce fait, nous avons décalé la mise aux normes PMR de la salle du Groupe scolaire dont les travaux importants engendrent un coût plus élevé que prévu. Ce décalage dans le temps se fera au profit du changement de plusieurs menuiseries à l'école.

La mise en place de 16 cavurnes au cimetière est également prévue.

L'année 2025 va être orientée vers les économies d'énergie. Nous allons déjà adhérer à la démarche performancielle avec le SYDER. Cette démarche est bénéfique pour l'environnement, il est important de penser à notre planète ! Elle est bonne aussi pour notre porte-monnaie. Avec l'aide de la COR, nous allons analyser la consommation d'énergie à l'école afin de réduire la facture énergétique sans nuire au confort. Vous retrouverez plus de détails au fil de ce bulletin.

Tous ces travaux vont se faire sans augmentation du taux d'imposition. Nous ne voulons pas augmenter la fiscalité qui pèse sur les ménages.

Concernant la construction des 12 logements « rue des écoles » par Deux Fleuves Rhône Habitat, la livraison de ceux-ci devrait avoir lieu entre septembre et début octobre 2025.

Je voudrais remercier l'ensemble du personnel communal, les enseignants et les élus municipaux. Merci aussi aux dirigeants de nos associations pour leur dévouement, aux commerçants, artisans, vous êtes les poumons de notre village.

Enfin, je souhaite la bienvenue à tous les habitants qui sont venus s'installer sur notre commune.

Bonne lecture à tous !!  
Le Maire, Pascal BRUN

#### Éditeur :

Mairie,  
place Antonin Goujat  
69550 St Jean la Bussière

#### Directeur de publication :

Le maire, Pascal BRUN

#### Commission rédaction :

Commission communication  
et numérique

#### Création graphique :

Monika Laval, Capolina

#### Tirage :

600 exemplaires

#### Crédits photos :

Commissions  
Communication et  
embellissement de la  
commune, les associations,  
Freepik, Adobe Stock

#### Dessins :

Bruno Vallet, Planisphera

#### Parution : Avril 2025

# 1. L'état civil



# 2024

L'ensemble des informations d'état civil n'apparaît pas en sa globalité. Seules les personnes ayant autorisé leur diffusion sont visibles.

## Naissances (5)

- Rafaël **LOURENÇO** né le 23 avril.
- Noa **MOCZYGEBA** né le 11 août.
- Léo **MOCZYGEBA** né le 11 août.



## Mariages (4)

- David **FAURE** & Jennifer, Marie-Louise, Monique **VIRGILE**, le 27 juillet.
- Alexis, Maxime, Arthur **BOURREAU** & Alexia **ROCHE**, le 3 août.



## Décès (8 dont 4 transcriptions) \*

- Marc **BRUN**, le 27 février (transcription).
- Elise Jeanne **BRUN** née **BARRON**, le 23 avril (transcription).
- Alain, Roger **OLEGINE**, le 26 mars.
- Bruno, Georges, Louis, Marie **VIGNON**, le 20 mai (transcription).
- Daniel André **MORET**, le 6 juillet (transcription).
- Claudette, Charlotte **MONTERNIER** née **SACAU**, le 18 octobre.

\*Transcription : décès ayant eu lieu hors du village mais dont la personne est domiciliée dans la commune.



La commune s'engage à ce que la collecte et le traitement des données soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi informatique et libertés.

## Parents : les 7 démarches indispensables lors d'une naissance

### 1 État civil

**Déclarer la naissance**

**Quand ?** Dans les 5 jours.

**Où ?** Bureau d'état civil de la mairie ou de l'hôpital.

**Qui s'en occupe ?** Le père ou une autre personne.

**Documents à fournir** Attestation du médecin ou de la sage-femme, cartes d'identité des parents.

### 2 Sécurité sociale

**Déclarer la naissance** puis mettre à jour la carte Vitale. Possible (et conseillé) de demander le rattachement de l'enfant aux cartes Vitale des 2 parents.

**Quand ?** Dans les 5 à 8 jours après la déclaration en mairie.

**Où ?** Sur le site ameli.fr, ou par téléphone (au 3646).

**Qui s'en occupe ?** Les 2 parents.

**Documents à fournir** Aucun.

### 3 Caf

**Déclarer la naissance**

**Quand ?** Dès la naissance.

**Où ?** Sur le site caf.fr ou sur l'appli Caf-Mon compte.

Si pas de compte Caf, envoi par courrier du formulaire de changement de situation (disponible sur caf.fr).

**Qui s'en occupe ?** L'un des 2 parents.

**Documents à fournir** Aucun.

### 4 Complémentaire santé

**Signaler la naissance**

**Quand ?** Dès la naissance.

**Où ?**auprès de la mutuelle.

**Qui s'en occupe ?** Chaque parent si les mutuelles sont différentes.

**Documents à fournir** Variable selon la mutuelle.

### 5 Congé de naissance

**Demander un congé de naissance**

Il est de 3 jours (hors dimanche et jours fériés) minimum. Ces jours sont payés.

**Quand ?** A une date proche de la naissance.

**Où ?** auprès de l'employeur du second parent.

**Documents à fournir** Copie de l'acte de naissance de l'enfant.

### 6 Congé de paternité

**Demander le congé de paternité et d'accueil de l'enfant**

25 jours calendaires à prendre en 1 ou plusieurs fois.

**Quand ?** Demande 1 mois avant la date de l'accouchement ou 1 mois avant le début du congé.

**Où ?** auprès de l'employeur du second parent, et, pour l'indemnisation du congé, auprès de la Sécurité sociale.

**Qui s'en occupe ?** Le second parent.

**Documents à fournir** Pour le courrier à la Sécurité sociale : copie de l'acte de naissance de l'enfant (ou du livret de famille) + pièce justifiant le lien avec la mère (si le congé n'est pas demandé par le père).

### 7 Impôts

**Signaler la naissance**, pour adapter le taux de prélèvement à la source au nombre de personnes à charge.

**Quand ?** Après la naissance (dans les 60 jours).

**Où ?** Sur le site impots.gouv.fr.

**Qui s'en occupe ?** Un parent ou les 2, selon la situation.

**Documents à fournir** Aucun.

Service-Public.fr

# 2. L'enfance



Vous recherchez un mode de garde, vous avez besoin d'évaluer le coût de l'inscription de votre enfant à la crèche...

Vous trouverez

en ligne sur : <https://monenfant.fr> (scannez le QR code ci-contre), toutes les thématiques et actualités pour vous aider dans votre futur ou votre rôle de parent.



SCANNEZ-MOI

## Centres sociaux

AMBLEPUIIS	THIZY LES BOURGS
Centre Social du parc 12 rue du 11 novembre ☎ 04 74 89 34 55	Centre Social 24 rue Juiverie - THIZY ☎ 04 74 64 03 51
✉ <a href="mailto:contact@centresocialduparc.fr">contact@centresocialduparc.fr</a>	✉ <a href="mailto:contact@cs-thizylesbourgs.fr">contact@cs-thizylesbourgs.fr</a>
🕒 <b>Lundi</b> : 13h30 - 18h00 <b>Mardi &amp; Jeudi</b> : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00 <b>Mercredi</b> : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 18h30 <b>Vendredi</b> : 9h00 - 12h00	🕒 <b>Lundi</b> : 13h30 - 18h00 <b>Mardi au vendredi</b> : 8h30 - 12h00 14h00 - 18h00

## Crèches // pôle petite enfance

LA MOUFLETTIERE	L'ILE MAGIQUE
de 10 semaines à 4 ans	de 8 semaines à 4 ans
12 C rue Paul de la Goutte AMBLEPUIIS ☎ 04 74 89 43 85	Centre Social 24 rue Juiverie - THIZY ☎ 04 74 64 22 63
✉ <a href="mailto:moufletterie@centresocialduparc.fr">moufletterie@centresocialduparc.fr</a>	✉ <a href="mailto:multiaccueil@cs-thizylesbourgs.fr">multiaccueil@cs-thizylesbourgs.fr</a>
🕒 <b>Lundi au jeudi</b> : 7h15 - 18h15 <b>Vendredi</b> : 7h15 - 18h00	🕒 <b>Lundi au jeudi</b> : 7h45 - 18h15 <b>Vendredi</b> : 7h45 - 17h45

## RPE // Relais Petite Enfance

Les Relais Petite Enfance sont des lieux d'accueil et d'informations gratuits, pour les futurs parents et parents (accompagnement dans la recherche d'un moyen de garde, dans les démarches administratives du parent employeur, invitations aux animations, ateliers...), pour les enfants (temps collectifs et ateliers d'éveil dans des espaces de jeux adaptés), pour les assistantes maternelles et garde à domicile (temps collectifs, accompagnement dans leur activité professionnelle).

R.P.E. INTERCOMMUNAL	
BOUT'CHOU	L'ILOT D'VEUIL
12 C rue Paul de la Goutte AMBLEPUIIS ☎ 04 74 64 55 40	Centre Social 22 rue Juiverie - THIZY ☎ 04 74 64 03 51
✉ <a href="mailto:rpe.boutdechou@centresocialduparc.fr">rpe.boutdechou@centresocialduparc.fr</a>	✉ <a href="mailto:relaiseveil.cs.cours@orange.fr">relaiseveil.cs.cours@orange.fr</a>
🕒 <b>Lundi</b> : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00 <b>Mardi</b> : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 18h00 <b>Jeudi</b> : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30 <b>Vendredi</b> : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 18h30	🕒 <b>Lundi au jeudi</b> : 8h00 - 12h00 <b>Après-midi</b> : sur rendez-vous

## Accueils de loisirs

La commune participe à l'accueil des enfants dans les centres de loisirs à raison de 6 €/jour/enfant sans distinction des revenus des parents.

**Ouverts tous les mercredis et tous les jours des vacances scolaires.**

AMBLEPUIIS	THIZY LES BOURGS
12 rue du 11 novembre ☎ 04 74 89 34 55	13 rue du Château THIZY ☎ 04 74 64 03 51
✉ <a href="mailto:contact@centresocialduparc.fr">contact@centresocialduparc.fr</a>	✉ <a href="mailto:secteurenfance@cs-thizylesbourgs.fr">secteurenfance@cs-thizylesbourgs.fr</a>
🕒 De 7h20 à 12h00 et de 13h20 à 18h00	🕒 de 7h30 à 18h15 Fermeture entre Noël et Nouvel An et la semaine du 15 août.

## La Ludothèque

C'est un service de location de matériel de puériculture et de jeux de tout âge (de 0 à 99 ans).

**Relais Petite Enfance Bout d'chou**

12C rue Paul de la Goutte - AMBLEPUIIS

☎ 04 74 64 55 40

🕒 Ouverte les **mercredis** de 15 h00 à 17 h30  
et les **samedis** de 9 h30 à 11 h30.

## Lieu d'accueil enfants parents LAEP

**La Maison récréation - Intercommunal**

22 rue Juiverie 69240 Thizy les Bourgs

☎ 04 74 64 03 51

✉ [laep@cs-thizylesbourgs.fr](mailto:laep@cs-thizylesbourgs.fr)

La Maison Récréation est un lieu d'accueil et de jeux pour les enfants de 0 à 6 ans et leurs parents.

**Gratuit et ouvert à tous.**

🕒 Ouverte les vendredis de 8h30 à 11h30.

➔ **Les futurs parents sont les bienvenus !!**



# 3. L'école/périscolaire

## L'école « Étienne Mulsant »

📍 22 rue des écoles  
 ☎ 06 38 91 83 13  
 ✉ ce.0691333z@ac-lyon.fr



L'école est ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 - 13h30 à 16h30.

La Municipalité met à votre disposition (inscription sur Gestion Cantine):

- Un **service de garderie** GRATUIT de 6h45 à 8h30 le matin et de 16h30 à 18h30 le soir (priorité aux 2 parents qui travaillent).
- Un **temps d'étude** GRATUIT de 17h00 à 17h30 pour permettre aux plus grands de faire leurs devoirs.

→ Un **service de cantine** tenu par une cuisinière qui mijote tout sur place avec un maximum de produits locaux (fruits/légumes, viande, fromages...) et une intégration de produits « bio » dans la mesure du possible.

Depuis la rentrée scolaire 2024-2025, le prix du repas facturé aux familles est de 3,00 €, ce qui permet de prendre en charge la hausse du coût du service.

### Changement dans l'équipe enseignante, rentrée 2024

**TPS - PS - MS** M<sup>me</sup> Amandine PAYANT  
**GS - CP** M<sup>me</sup> Magalie BERRY  
**CE1 - CE2** M<sup>me</sup> Anne-Sophie DUMOULIN  
**CMI - CM2** M<sup>me</sup> Myriam GIBAUD en charge de la direction de l'école  
**A.E.S.H.** (+ décharge M<sup>me</sup> Marie MARTINUZZI qui assure la classe le mardi).  
 M<sup>me</sup> Annie CHARVOLIN - M<sup>me</sup> Françoise PERRET.



**Personnel communal** ATSEM + services périscolaires M<sup>mes</sup> Laurence BAJAS et Séverine MAUDUIT  
 Cuisinière M<sup>me</sup> Vanessa KARMOUSSI  
 Agent d'entretien M<sup>me</sup> Corinne BRUN

Au 08-01-2024	M <sup>me</sup> PAYANT			M <sup>me</sup> BERRY		M <sup>me</sup> DUMOULIN		M <sup>me</sup> GIBAUD & M <sup>me</sup> MARTINUZZI	
Niveaux	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Effectifs	4	6	7	12	11	13	8	15	7
Total par classe	17			23		21		22	
Total	<b>83</b>								

### Les représentants des parents d'élèves

Les représentants des parents d'élèves élus au conseil d'école sont M<sup>mes</sup> Sandrine TRISSON, Pauline SOLY, Amandine RABANY et Amélie VADEBOIN. Ils ont un rôle de relais entre l'ensemble des parents, l'école et ses partenaires (mairie...). Ils peuvent assurer un rôle de médiation, à la demande de tout parent

d'élève, auprès des autres membres de la communauté éducative. Ils ont voix délibérative au conseil d'école (= droit de participer par son vote aux décisions) et ont le droit d'informer et de rendre compte des travaux des instances dans lesquelles ils siègent.



# 3. L'école/périscolaire

## Projets de classe / d'école

Projet éducatif  
de santé

**La natation scolaire au bassin de Tarare** : 10 séances ont eu lieu, du 17 septembre au 3 décembre 2024, pour tous les élèves de GS-CP et CE1 les mardis après-midi.

**Merci aux parents agréés qui ont participé à l'encadrement de ces séances.**

### Les rencontres USEP (Union sportive de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré).

Classe	Rencontre	Dates	Lieux
GS - CP (M <sup>me</sup> BERRY)	Cross	17 octobre 2024 matin	Lac des Sapins
	Lutte	3 décembre 2024 journée	Saint Jean La Bussière
	Danse	18 février 2025 matin	Marnand - Thizy Les Bourgs
	Balles-ballons	5 juin 2025 matin	Thizy - Thizy Les Bourgs
	Défi nature	Semaine du 30 juin au 4 juillet	Saint Jean La Bussière
CE (M <sup>me</sup> DUMOULIN)	Cross	18 octobre 2024 après-midi	Lac des Sapins
	Escrime, jeux d'opposition	20 janvier 2025 après-midi	Bourg de Thizy - TLB
	Basket	17 mars 2025 après-midi	Cours
	Chemins de la mémoire	16 mai 2025 journée	Thel et environs
CM (M <sup>mes</sup> GIBAUD)	Cross	19 octobre 2024 après-midi	Lac des Sapins
	Tchoukball	14 février 2025 après-midi	Thizy - Thizy Les Bourgs
	Handball	18 avril 2025 après-midi	Saint Jean La Bussière
	Chemins de la mémoire	16 mai 2025 journée	Thel et environs
	Athlétisme	19 juin 2025 demi-journée	Thizy - Thizy Les Bourgs

Parcours  
citoyen et  
éco-citoyen



### Opération Nettoyons la nature

Tous les élèves, munis de gants et de sacs poubelle, sont allés ramasser les déchets présents aux alentours de l'école, dans le centre du village et le long de certains chemins.



### Intervention de la Roannaise de l'eau

Trois ateliers différents ont été proposés.  
Une animation « Découverte de l'eau » a été réalisée pour les maternelles.  
Une autre sur le cycle de l'eau a été faite avec les CP et CE.  
Une dernière sur le thème « l'Eau et l'Homme » a eu lieu avec les CM.

# 3. L'école/périscolaire



Toutes les classes ont participé à la **fête du court métrage** du 19 au 25 mars 2025. Chaque classe a pu visionner, à l'école même, les courts métrages choisis dans la programmation offerte aux écoles.

Les élèves ont pu découvrir et admirer un large choix d'oeuvres le 3 octobre 2024 lors de la **visite de l'exposition de peinture** organisée par les Amis de la Chapelle.

**Carnaval** : toute l'école a défilé dans le village le 21 février 2025. Des ateliers ont été organisés tout au long de cette journée.

Parcours  
d'éducation  
artistique et  
culturelle

Parcours  
éducatif de  
santé

Les élèves de CM participeront à un **stage de Tir à l'arc** pendant 3 jours en mai à la Base Nautique de Plein Air du Lac des Sapins. Ce stage est financé par la COR, le Sou des Ecoles et les familles.

## Atelier goûters d'anniversaire

Les anniversaires sont fêtés d'une manière collective, tous les deux mois environ.

Les élèves concernés sont invités à confectionner un gâteau pour toute l'école avec l'aide précieuse de Vanessa, d'une ATSEM et d'une enseignante. La préparation se fait le matin et le goûter est donné le même jour en fin d'après-midi.



## Noël à l'école

Le Sou des Ecoles a offert un spectacle de magie à tous les enfants.

Le Père Noël est passé dans chaque classe pour offrir livres et jeux de la part du Sou des Ecoles.

Toute l'école s'est retrouvée dans les locaux de la cantine pour un délicieux goûter où les enfants ont pu se régaler de bûches après avoir entonné des chants de Noël.



## Semaines de la maternelle

Les parents qui le souhaitent sont accueillis en classe une partie de la matinée pour découvrir l'univers de la maternelle et les activités qui y sont proposées.

# 3. L'école/périscolaire

## Animations à la cantine

Vanessa propose, tout au long de l'année, différentes animations.

La semaine du goût à la cantine, du 14 au 20 octobre 2024, sur le thème des Jeux Olympiques, a permis de proposer des menus en fonction des continents.

La fête d'Halloween s'est aussi invitée à la cantine avec un menu à faire peur !

## LA SEMAINE DU GOÛT

### MENU HALLOWEEN

Salade verte aux yeux globuleux

Momie de saucisse ensanglantée

Purée de courge

Donuts et sa toile d'araignée



La galette des rois n'a pas été oubliée et a été également très appréciée.



Un intervenant, invité par Vanessa, est venu faire une animation pour faire découvrir ou redécouvrir certains fruits et légumes. La séance s'est terminée par une dégustation.

### Soirée Portes ouvertes

Si vous souhaitez découvrir notre école, nous vous invitons à cette soirée qui aura lieu **vendredi 23 mai de 16h30 à 18h30.**

# 4. Les commissions permanentes



Dans notre village, elles sont au nombre de huit. Elles sont composées exclusivement de conseillers municipaux. Les commissions sont des espaces de travail où chacun peut s'exprimer et proposer ses idées. Elles se réunissent au minimum une fois par an. Chaque commission est en charge de travailler sur des projets concernant son champ d'intervention. Ces projets sont ensuite présentés au maire puis au conseil municipal qui donne ou non leur autorisation à leur lancement, en fonction des priorités et des moyens financiers.



La municipalité a également investi pour la mise aux normes du matériel utilisé à la cantine : four, frigo, chaises, ustensiles...

Le prix de la cantine est révisé en fonction du coût de la vie. **La garderie est gratuite depuis quelques années déjà.**

## La commission « École »



**Référent** : Sylvie GARDETTE.

**Membres** : Franck BOUDOT, Camille CHERBLANC, Monique DARMEZIN et Florence VERNE.

Au fil de ce mandat, la commission école, en partenariat avec les différentes commissions, a travaillé en accord avec les enseignants sur les projets pédagogiques.

Divers sujets ont été finalisés au cours de ce mandat.

- la permaculture,
- l'installation de récupérateurs d'eau,
- les hôtels à insectes disposés à différents lieux du village et au sein de l'école,
- la réalisation de la fresque à la cantine,
- des panneaux « au fil des saisons » ont été élaborés pour la salle du conseil municipal.



En 2024, les parents d'élèves ont signalé à la municipalité la présence d'un nid de frelons dans un arbre à l'école. Un spécialiste, M. C. DUMAS (Valsonne) est intervenu. Il s'est également déplacé en mars 2025 pour des cas de chenilles processionnaires dans le village. La COR intervient dans le cadre de la **lutte contre les frelons asiatiques**, un sujet demandant la vigilance de chacun (se référer au point 11 - page 35 du bulletin).

## Père Noël

Comme chaque année, la municipalité aidée du **Père Noël** a offert des cadeaux pour la garderie de l'école. Ils ont été distribués par les enseignantes lors du **goûter** organisé à la cantine. Ce temps s'est passé dans la convivialité avec l'interprétation de chants de Noël par les enfants. Ils se sont régalés de bûches confectionnées par Vanessa, la cantinière.



# 4. Les commissions permanentes

## La commission « Communication/Numérique »

Référent : Cécile PIERRAT.

Membres : Sébastien CHAPPUY, Christophe DEPORTE, Jean-Baptiste MOOS.



### Les moyens de communication du village



### Presse

La commission favorise le lien avec les correspondants de presse : le Progrès et le Pays Roannais.



Attention, les articles publiés dans la presse sont directement liés à la vie communale. Les associations et professionnels qui désirent faire paraître une publication sont tenus d'en faire la démarche auprès des correspondants de presse du secteur.



# 4. Les commissions permanentes



## Baromètre du numérique

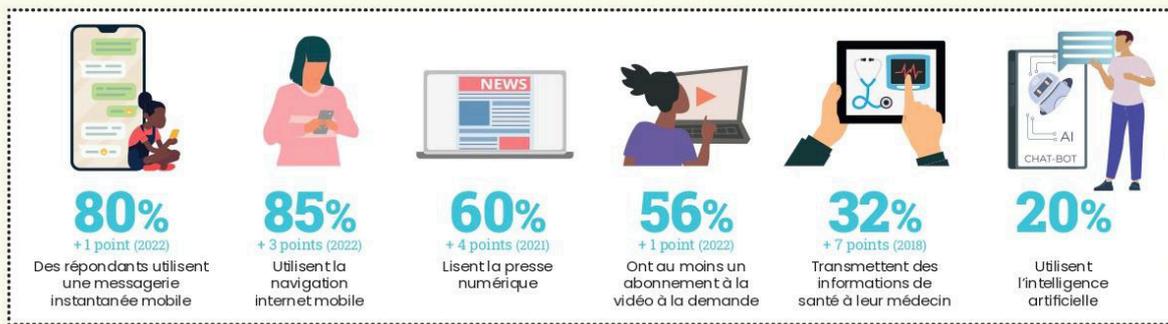
Le baromètre du numérique est une étude de référence sur la diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française.

Plusieurs évolutions notables en matière de pratique du numérique.

Les technologies les plus récentes sont de plus en plus adoptées par les Français : qu'il s'agisse d'objets connectés (+21 points par rapport à 2019) ou d'enceintes connectées (+20 points par rapport à 2019).

### Une société connectée

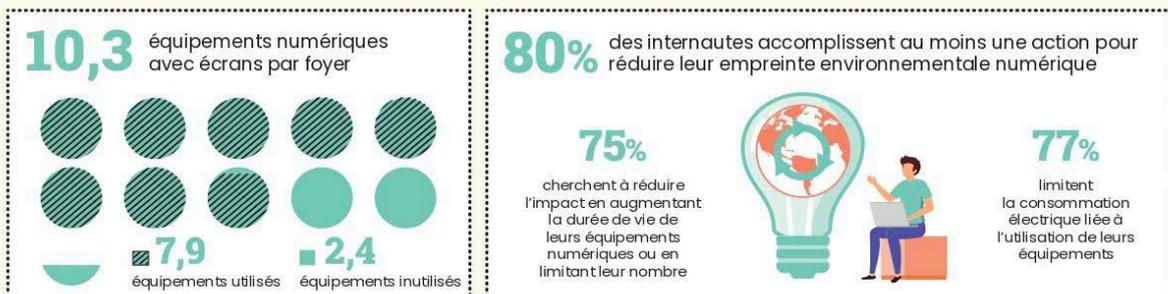
#### Une progression plus marquée des équipements et usages récents



L'usage du mobile se démocratise chez les seniors : 60 % des sondés de plus de 70 ans **naviguent sur Internet à partir de leurs mobiles, contre moins de 20 % en 2017**. La qualité de la connexion s'améliore en France : la hausse de la qualité de la connexion (+11 points par rapport à 2022 sur l'ensemble du territoire) se manifeste aussi dans les communes rurales, où 48 % de la population bénéficie désormais d'une connexion par fibre ou câble (+14 points par rapport à 2022). Près d'un quart des équipements des foyers ne sont pas utilisés : les Français possèdent 300 millions d'équipements numériques et **70 millions d'appareils seraient susceptibles d'être reconditionnés ou recyclés**.

Limiter son empreinte environnementale numérique, un objectif pour une majorité de Français : 80 % des Français estiment accomplir au moins un geste ou une action pour réduire leur empreinte environnementale numérique. 75 % cherchent à augmenter la durée de vie de leurs appareils ou à limiter le nombre d'équipements qu'ils possèdent, et 77 % s'attachent à réduire leur utilisation de ces appareils, et ainsi leur consommation d'électricité. Certains sondés tentent également de limiter leur consommation de données sur les réseaux fixes (40 %), mobiles (43 %) ou de réduire le nombre de mails envoyés (45 %).

### Environnement : des utilisateurs fortement équipés mais attentifs à leur empreinte environnementale



# 4. Les commissions permanentes

## La commission « Tourisme »

**Référent** : Cécile PIERRAT.

**Membres** : Marcelle COMBE, Gilles GOY, Catherine PLASSE, Florence VERNE.



### Aboutissement d'un projet

Après près de trois années de travail, la commission, avec l'aide des membres du Comité des fêtes « le lien », a pu finaliser son **projet de création de 3 circuits permanents**. Et très bientôt, un plan touristique sera installé à l'angle de l'église sur la place St Jean.

La commission s'est investie également pour la publication d'un plan de village.

Pour ses 2 projets, elle a travaillé en collaboration avec Bruno Vallet, créateur de collections cartographiques. Passionné de géographie, il est devenu cartographe indépendant depuis 2 ans et a créé son entreprise « Planisphera ». Ses cartes s'appuient sur des recherches sourcées, documentées, ses propres prises de vues pour les collections « Villes », « Villages » et « Quartiers » et sont illustrées à l'aide de dessins tous uniques et entièrement réalisés «à la main» à l'aide de logiciels de dessin vectoriel, ce qui rend le visuel précis, de qualité et personnalisable.



© Bruno Vallet



[www.planisphera.fr](http://www.planisphera.fr)

### À découvrir aussi « Géoparc mondial UNESCO »

**Depuis 2018, le Beaujolais fait partie de la grande famille des "Géoparcs mondiaux UNESCO" !**

Situé en bordure du Massif central, au nord-ouest de Lyon et en regard immédiat des Alpes, les paysages du Beaujolais ont hérité de l'une des géologies les plus complexes de France et d'Europe ! Le **quartier Déchelette a intégré, en tant que Géosite**, ce label mondial et fait partie des sites qui méritent toute notre attention. **Construite en pierre locale (microgranite), cette cité ouvrière constitue un ensemble architectural original de l'époque industrielle**, où s'était établie

une véritable petite ville dans la ville. En effet, Amplepuis, comme Tarare, Cours ou Thizy-les-Bourgs, possèdent un passé industriel lié au textile. Cette tradition, héritée depuis la fin du Moyen-Âge avec la culture et le travail du chanvre est encore fortement ancrée dans les paysages, le bâti et l'organisation des bourgs industriels du Beaujolais Vert.

**Le Quartier Déchelette est un ancien quartier ouvrier créé de toutes pièces au 19<sup>e</sup> siècle par le patronat local avec un château, des usines, une église, et des logements ouvriers.**

La production essentiellement textile a succombé à la crise du textile dans les années 1960, avant que l'usine ne ferme ses portes en 1987.



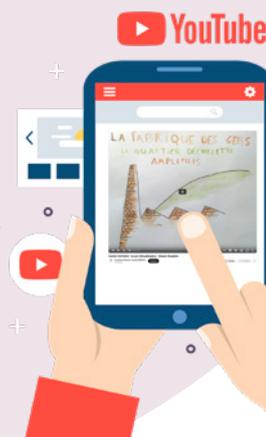
Quartier Déchelette Amplepuis © Gaël Fontaine

Un podcast est disponible sur la chaîne Youtube du Géoparc :



SCANNEZ-MOI

La famille Déchelette d'origine roannaise choisit le site d'Amplepuis pour plusieurs raisons. L'eau du Reins a une qualité remarquable et un débit fort en permanence, la vallée forme une cuvette plate propice à l'implantation d'usines, la voie était à l'époque déjà très fréquentée et le lieu facile d'accès, le site était déjà industrialisé avec un moulin et une filature, la région a toujours eu une forte tradition textile. En vous rendant sur le site, vous trouverez l'usine surmontée par une cloque, la maison de maître, les logements des ouvriers, l'école, la chapelle, la coopérative, les jardins, et le jeu de boules. C'est un véritable retour dans le passé que vous vivez !



# 4. Les commissions permanentes

## La commission « Fleurissement / décorations de Noël »

**Référent :** Sylvie GARDETTE.

**Membres :** Camille CHERBLANC, Marcelle COMBE,  
Monique DARMEZIN, Catherine PLASSE.



## Embellissement du village

L'entretien et l'embellissement des abords du village restent une priorité. Chaque année, la commission s'engage et poursuit le renouvellement des arbustes vieillissants sur différents lieux du village. La politique 2024 est restée la même : les plants sont choisis en fonction de leur arrosage.

Depuis la mise en place du jardin partagé en 2021-2022 et au fil des saisons, le rassemblement du voisinage au bourg, avec la coordinatrice Catherine PLASSE, a suivi une belle évolution. De plus, l'enclos des poules avait tout son intérêt. Avec la participation active d'une intervenante de la COR, il a été même organisé un temps autour de la permaculture.

## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2024

Cette année, le concours s'est clôturé fin juin 2024. Les visites chez les participants à ce concours ont été réalisées dans l'été.

Le 29 mars, les jurys, avec les participants, se sont réunis sur notre commune pour la remise des lots. Chaque année, c'est toujours un plaisir pour les participants des trois villages (Ronno, Saint Victor sur Rhins et Saint Jean la Bussière) de se retrouver pour passer un bon moment.



## RÉSULTATS 2024

### 1<sup>RE</sup> CATÉGORIE « MAISON DE VILLAGE OU MAISON SECONDAIRE »

- 1<sup>re</sup>, M<sup>me</sup> Colette DUPERAY  
1 bon d'achat de 40 €.
- 2<sup>e</sup>, M. Daniel JUNET  
1 panier garni de produits locaux.
- 3<sup>e</sup>, M<sup>me</sup> Jacqueline BOURBON  
1 panier garni de produits locaux.
- 4<sup>e</sup>, M<sup>me</sup> Yvette CHEVRET  
1 panier de graines.

### 2<sup>E</sup> CATÉGORIE « FENÊTRES, TERRASSES ET BALCONS FLEURIS »

- M. Christian BRUN  
1 bon d'achat de 40 €.

### 3<sup>E</sup> CATÉGORIE « JARDINS POTAGERS »

- 1<sup>er</sup>, M. Claude DUPERAY  
1 bon d'achat de 40 €,
- 2<sup>e</sup>, M. Jean-Paul BOURBON  
1 panier garni de produits locaux,
- 3<sup>e</sup>, M. Roger CHEVRET  
1 panier garni de produits locaux.



Remise des lots le 29 mars 2025

# 4. Les commissions permanentes

## EN MAI, C'EST LE TROC DE PLANTS !

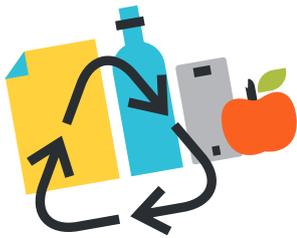
L'expérience s'accroît au fil des années.

Le troc c'est quoi ? Le principe est simple : échanger gratuitement ses plants, graines, boutures, semences pour acquérir de nouvelles variétés de végétaux ou même des livres et revues sur le jardinage.



## ANIMATIONS DU VILLAGE

En juin 2024, une délégation de la COR est venue faire un **atelier tri des déchets** lors de la fête patronale. Cela a permis de rappeler quelques gestes citoyens et de sensibiliser la population.



Le **goûter de Noël de nos anciens** a eu lieu en décembre 2024, avec la participation d'une chanteuse, Laetitia CHAPIT. L'opération sera renouvelée en fin d'année 2025. Cela a été un franc succès ! C'est à ce moment que des bons cadeaux sont remis à nos seniors.



Pour la 4<sup>e</sup> édition, le **marché de Noël** du 7 décembre 2024, qui s'est déroulé au cœur du village, a été animé pour petits et grands au profit de l'association « CALME » située à Cublize (**Comme A La Maison Ensemble**). Cette dernière a reçu une enveloppe de 400 € de la part du Comité des fêtes, qui soutient cette manifestation depuis 3 ans, lors des vœux du Maire en janvier 2025.



## !! À vos agendas !!

- 🌸 **Marché de Noël** : 7 Décembre 2025 - inscription pour les exposants jusqu'à fin octobre 2025 en mairie.
- 🌸 Rendez-vous cet été, pour le **concours des maisons fleuries et des jardins potagers** : inscription jusqu'à fin juin 2025 en mairie.

# 4. Les commissions permanentes

## La commission « Bâtiments communaux »

**Référent** : Pascal BRUN.

**Membres** : Franck BOUDOT, Marcelle COMBE, Gilles GOY, Jean-Baptiste MOOS.



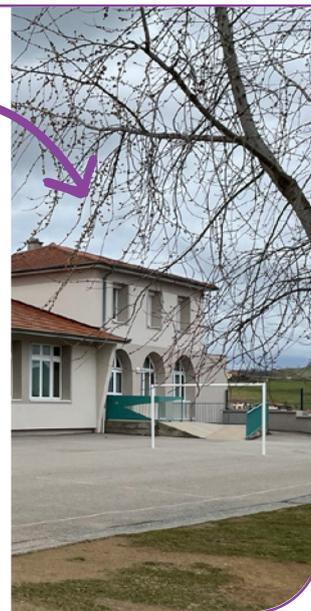
### Logements communaux

La remise en état de 3 logements communaux a été réalisée afin de pouvoir les remettre à la location. Le premier est situé au-dessus de la poste, le second au-dessus de l'épicerie et le troisième au groupe scolaire.

### Travaux à l'école Étienne Mulsant

La mise aux normes PMR de la salle du groupe scolaire va être reportée au profit du changement de plusieurs menuiseries dans une des salles de classes à l'école Étienne Mulsant. En raison de l'état de ces fenêtres en bois, la température dans la classe est inférieure de 2 à 3° par rapport aux autres classes.

Ce changement portera à minima sur 3 grands ensembles cintrés et 7 petites fenêtres.



## La commission « Finances »

**Référent** : Sébastien CHAPPUY.

**Membres** : Camille CHERBLANC, Monique DARMEZIN, Christophe DEPORTE, Catherine PLASSE.



L'année 2024 a été marquée par un net ralentissement de l'inflation. Mais cette dernière pèse toujours sur notre quotidien.

Cependant, au niveau communal nous avons pu réaliser certains projets notamment la modification de la RD 308 au centre du village (ralentisseurs et aménagement de la place de l'église) et la rénovation des terrains de tennis.

Le bilan financier 2024 de la commune présente le résultat suivant :

- Pour la section fonctionnement un excédent de 353 655,71 €, ce qui est un signe d'une bonne gestion budgétaire et d'une trésorerie saine et équilibrée.
- Pour la section d'investissement un excédent de 272 165,38 € qui permettra de financer une bonne partie du changement de notre éclairage public en LED.

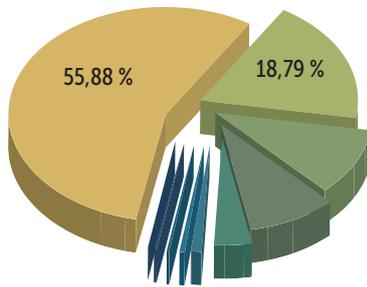
Malgré l'incertitude budgétaire planant au niveau de l'État, la commission finances a décidé de reconduire cette année la même enveloppe budgétaire sur la section « fonctionnement ».

Enfin, dans ce contexte financier difficile pour tous, soyez assurés que les services municipaux ainsi que l'ensemble des élus reste vigilant sur chaque Euro dépensé pour maîtriser au mieux le budget de la commune.

# 4. Les commissions permanentes

## FONCTIONNEMENT

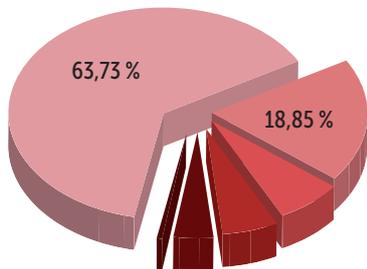
### DÉPENSES



Charges de personnel	: 411 176,70 € (55,88 %)
Achats (électricité, eau, chauffage...)	: 138 285,43 € (18,79 %)
Services extérieurs (entretien et maintenance)	: 75 216,33 € (10,22 %)
Autres charges gestion courante (subventions versées, CCAS, indemnités élus...)	: 68 010,56 € (9,24 %)
Autres services extérieurs (affranchissement, téléphonie, réception...)	: 28 649,01 € (3,89 %)
Impôts et taxes	: 6 993,00 € (0,95 %)
Opérations d'ordres entre sections	: 5 347,25 € (0,73 %)
Charges financières (intérêts d'emprunt)	: 1 164,19 € (0,16 %)
Reversement et restitution sur impôts et taxes	: 768,00 € (0,10 %)
Dotations aux amortissements	: 196,32 € (0,03 %)

**TOTAL DÉPENSES**  
735 806,79 €

### RECETTES



Impôts et taxes	: 549 975 € (63,73 %)
Dotations et participations (subventions État, Région, Département, COR)	: 162 639 € (18,85 %)
Produits divers gestion courante (revenus locatifs logements et salles)	: 60 538 € (7,02 %)
Atténuation de charges	: 51 321 € (5,95 %)
Produits des services (concessions cimetière, cantine, redevance occupation domaine public...)	: 34 668 € (4,02 %)
Produits exceptionnels	: 3 783 € (0,44 %)

**TOTAL RECETTES**  
862 927,50 €

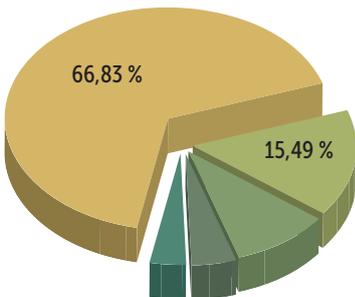
Résultat de fonctionnement 2024 : 127 120,71 €

Report à nouveau 2023 : 226 535,00 €

Résultat de fonctionnement définitif 2024 à reporter sur le budget prévisionnel 2025 : 353 655,71 €

## INVESTISSEMENT

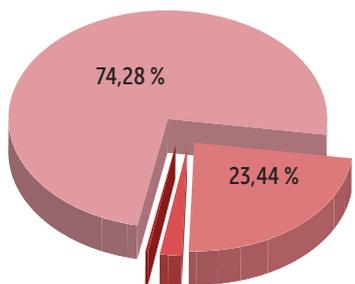
### DÉPENSES



Voirie	: 162 492 € (66,83 %)
Sports - Divers aménagements (toboggan square)	: 37 668 € (15,49 %)
Réfection bâtiments communaux	: 23 622 € (9,72 %)
Emprunt et dettes assimilés	: 10 796 € (4,44 %)
Travaux groupe scolaire	: 8 562 € (3,52 %)

**TOTAL DÉPENSES**  
243 143,25 €

### RECETTES



Dotations fonds divers réserves (F.C.T.V.A., taxe aménagement, Excédent...)	: 189 872 € (74,28 %)
Voirie (Département du Rhône et État - Amendes de Police)	: 59 924 € (23,44 %)
Opérations d'ordre entre sections	: 5 347 € (2,09 %)
Emprunts et dettes assimilées (caution)	: 490 € (0,19 %)

**TOTAL RECETTES**  
255 633,95 €

Résultat d'investissement exercice 2024 : 12 490,70 €

Solde d'investissement au 31/12/2023 : 259 674,68 €

Résultat d'investissement définitif 2024 à reporter sur le budget prévisionnel 2025 : 272 165,38 €

# 4. Les commissions permanentes

## La commission « Voirie »

**Référent** : Pascal TRAMBOUZE.

**Membres** : Franck BOUDOT, Marcelle COMBE, Florence VERNE.



### La réfection d'une partie du chemin de Gros-Claude

Après constat du mauvais état du chemin (goudron soulevé par les racines des arbres), la municipalité, dans le cadre de son programme voirie, a refait la couche de roulement.

### La réfection d'une partie du chemin de la Nuizière

La largeur importante de la bande roulante a contraint à répartir les travaux sur 2 années :

○ Le tronçon du bas (celui débouchant sur la RD 308) étant le plus abîmé, a été refait en 2024.

○ La portion du haut devrait être réalisée en 2026, puisque 2025, devrait être réservé à la réfection de la **rue des écoles**.

Avec la construction des 3 bâtiments de **Deux Fleuves Rhône Habitat** (ancienne appellation de l'OPAC), la rue

est en mauvais état. Celle-ci étant beaucoup empruntée par les usagers, il est donc logique de la privilégier !

Le **chemin de la Nuizière** et la « rue des écoles » étant des chemins intercommunaux, tous ces travaux ont été faits ou le seront par les services de la COR. La commune prendra à sa charge la réfection du trottoir situé du côté des 3 nouvelles constructions.

### Cavernes au cimetière « Lieu-dit Goutaillard »



Même si le pourcentage d'incinération reste faible dans notre commune, il est en progression ces dernières années. De ce fait, il ne reste que peu de places disponibles dans le columbarium. La municipalité a fait le choix d'implanter 16 cavernes.

La caverne offre la possibilité à la famille du défunt de fleurir la tombe, chose qui est plus difficile pour les urnes placées dans le columbarium.

La mise en place de ces cavernes devrait avoir lieu courant de l'été 2025.

## Le parking de la place Saint Jean

Nous ne reviendrons pas sur les travaux de la RD308, mais sur la réorganisation de « la place St Jean ». La disposition des stationnements a été étudiée pour faire ralentir les véhicules.

Avec le rajout du plateau vers le parking bas de la mairie, le risque était que certains conducteurs veuillent éviter ce plateau en prenant la rue Lamartine et traversent la place trop rapidement créant ainsi un danger.



Concernant la fermeture de l'impasse menant à la « place Marie Goujat », cela a été fait pour que le panneau Stop puisse se retrouver le long de la RD 308 et non plus en retrait comme il l'était.

Enfin, le nombre de places de parking reste le même qu'avant. Le stationnement supprimé sur la **place Saint Jean** a été compensé par un nouveau situé **place Marie Goujat**.



Signature partenariat territorial à Ancy : mercredi 27 novembre 2024  
Pascal BRUN avec les représentants du Département : Patrice VERCHERE et Colette DARPHIN

©CD69

# 4. Les commissions permanentes

## La démarche performancielle

Cette démarche consiste au remplacement des luminaires, avec ampoules au sodium, par d'autres équipées de LED. En plus d'être moins énergivore, leur intensité est réglable permettant ainsi de baisser encore la consommation d'énergie.

Cette démarche a également son importance sur l'environnement et la biodiversité. Les luminaires, que nous avons actuellement, éclairent le sol mais aussi dans une moindre mesure le ciel, alors que ces nouveaux luminaires éclairent uniquement la chaussée.

Il est également possible de les équiper de détecteurs de présence. La durée de vie de l'ampoule LED est

également 4 fois plus importante (100 000 heures contre 25 000 heures) ce qui limite aussi les déchets.

Nous sommes au commencement de cette démarche, et le but est de basculer l'ensemble des points lumineux avant la période hivernale 2025 – 2026.

Pour information, la commune est équipée de 394 points lumineux (hors terrains de sport) dont seulement 7% sont en LED.



## Espace réservé à la liste non majoritaire

« Une deuxième partie pour sécuriser le centre du village a vu le jour, avec deux plateaux pour limiter la vitesse.

Notre village a aussi changé de couleur « côté Nord ». L'usine de teintures qui a donné de la fraîcheur, de la clarté à la rue en enduisant les murs. Bravo pour l'investissement, surtout en ces moments difficiles.

Une nouvelle très attendue, par tous, a vu le jour, fin décembre. C'est notre « épicerie de village » qui a ouvert. Totalement rénovée et bien achalandée, proposant divers services, voilà pour les « habitants » comme les « associations », l'opportunité de bénéficier de cette réouverture.

Notre commune doit l'encourager, la présenter à la population du village et des alentours, pour accompagner cette renaissance de notre commerce.

Commerce, qui depuis environ deux années, est resté sans activité, impliquant les habitants de la commune, à prendre d'autres habitudes, pour faire leurs courses.

Pourtant, de longues interrogations se sont posées, pour l'avenir de ce commerce.

Nous lui souhaitons pleins d'encouragements et de réussite. »



## La commission « Sports et Associations »

**Référent** : Sébastien CHAPPUY.

**Membres** : Franck BOUDOT,  
Marcelle COMBE,  
Sylvie GARDETTE,  
Cécile PIERRAT.



Comme chaque année, la municipalité apporte son soutien financier aux associations. Ces dernières sont l'un des moteurs et une partie de l'âme de Saint-Jean-la-Bussière. Elles rendent notre commune dynamique et vivante. Depuis quelques années, nous leur donnons la parole afin qu'elles présentent les activités et actions qu'elles ont effectuées au cours de l'année écoulée.

# 5. Quelle activité sur votre commune ?

## Sou des écoles

« Le Sou des Ecoles organise des manifestations tout au long de l'année afin de financer les sorties scolaires des enfants de l'école du village. Notre prochaine manifestation est notre **vente de plants et fleurs** annuelle.

Elle aura lieu le **samedi 17 mai** avec une **précommande fin avril - début mai**. Nos plants et fleurs proviennent des **Serres de Santille** (Sylvain Gattus) à Cours la ville.



M<sup>me</sup> Elodie DESCOURS, présidente  
soudesecolesstjean@laposte.net

Cette vente est ouverte à tous. Vous retrouverez des bons de commandes en mairie. Les dates de précommande seront disponibles sur Panneau Pocket et sur le panneau d'affichage lumineux de la commune.

Nous vous remercions pour votre participation. »

## Bibliothèque municipale



« Depuis chaque année, depuis quelques temps, la bibliothèque a participé au **marché de Noël** en proposant des livres neufs ou retirés du fond, ce qui a permis d'apporter une aide à l'association bénéficiaire. Cette année les

dessins des enfants, réalisés ce jour-là, ont été envoyés au Père Noël qui nous a gentiment répondu.

Un mercredi de décembre, 15 enfants accompagnés de leurs parents ou grands-parents sont venus écouter quelques **contes de Noël** puis ont goûté et sont repartis avec un livre offert grâce au budget communal alloué par la municipalité. Ce budget permet surtout de renouveler la collection et de mettre en avant les sorties littéraires pour la cinquantaine de famille inscrite.

Si vous aimez lire, venez rencontrer l'une des 11 bénévoles qui assure les **3 permanences hebdomadaires** tout au long de l'année sauf en août. Lire rend heureux, profitez-en !!

Le **concours de scrabble** organisé pour la première fois l'an dernier a beaucoup plu. Nous avons des demandes régulières. Il a été reconduit vendredi 21 mars.

M<sup>me</sup> Joëlle VARINARD  
M<sup>me</sup> Yvette CHEVRET  
04 74 64 39 53  
✉ bibliostjean@yahoo.com  
🕒 Horaires d'ouverture  
Mercredi - Samedi : 10h00 - 12h00  
Vendredi : 16h30 - 17h30



Nous organisons aussi des rencontres avec des poètes (printemps des poètes), des auteurs. Maurice CHALAYER est venu début mars et Tatiana DOMAS, dessinatrice Jeunesse BD « FARFADILLES » viendra le **SAMEDI 3 MAI** parler de sa passion aux familles du village et des alentours.

LIVRES  
4-12 ANS



SCANNEZ-MOI

En parallèle **l'armoire à livres** placé sous l'abribus permet à toute heure et tous les jours d'échanger des ouvrages. Cela fonctionne bien, il y a du mouvement constate la responsable qui vient vérifier ce lieu toutes les semaines.

Le **partenariat avec l'école** s'est renforcé cette année avec la participation au **concours des incorruptibles**. Chaque cours des plus petits au plus grands ont 6 livres à étudier dans l'année avant de voter pour leur ouvrage préféré. Le budget nécessaire à cette animation a été partagé entre l'école et la bibliothèque. Les enfants viennent aussi à la bibliothèque régulièrement soit en famille, soit avec leur enseignant et semblent y trouver du plaisir. A nous de les solliciter et de leur donner envie de lire !

« La Chapelle du Sacré Cœur fut construite en 1881 par la famille Martin, pour honorer la naissance de leur fille.

Les vitraux (changés depuis) seront offerts par Madame Etienne Martin.

La croix qui surmonte le faitage est un don de la famille Thimonnier.

Après plusieurs années de fermeture et un grand nettoyage, c'est à l'occasion des journées du patrimoine de 2015, que la Chapelle fut ré-ouverte.

2016 vit la création de la nouvelle association « Les Amis de la Chapelle » avec une ambition de restaurer cette dernière, mais aussi de faire revivre ce patrimoine religieux, notamment en y faisant des messes et des baptêmes.

## Les Amis de la Chapelle

Quelques restaurations intérieures comme extérieures ont été effectuées à ce jour par l'association et la municipalité. D'autres objectifs de réfection sont en réflexion.

De nombreuses animations ont été proposées, depuis sa résurrection aussi bien sur place, dans la chapelle avec des expos diverses que dans le bourg, salle communale avec des expos de peinture.

Les personnes souhaitant participer, voire adhérer à cette expérience patrimoniale, seront bien entendu les bienvenues.

Pour contacter l'association collégiale (nouvelle organisation à partir de 2025): »



M<sup>me</sup> Yvette Chevret – 06 89 79 87 47  
roger.chevret@wanadoo.fr

# 5. Quelle activité sur votre commune ?



## Le Comité des Fêtes

« Depuis sa création, le comité des fêtes perdure aujourd'hui grâce aux bénévoles qui œuvrent pour le bon déroulement des diverses manifestations organisées chaque année : la randonnée pédestre, le théâtre, la fête patronale...



1974-2025  
c'est la 50<sup>ème</sup>

Créée en 1974 par le comité des fêtes sous l'impulsion de Jean Subtil, directeur de l'école publique, la marche de Saint-Jean-la-Bussière renommée « marche des Mouchérons » a très vite connu un vif succès.

De 381 marcheurs la 1<sup>ère</sup> année en passant par des hauts et des bas, on est arrivé à 3115 en 1998!

Petite anecdote, lors de la 1<sup>ère</sup> année, il y eut 843 marcheurs alors que la commune comptait 843 habitants!

Les plus petits scores: 101 en 2010, 285 en 1985 et 452 en 1995 sont dus aux très mauvaises conditions météorologiques de ces années.

Sur 50 ans la moyenne est de 1150.

Les 5 circuits allant de 5 à 28 km, quelque peu modifiés au cours des décennies empruntent les chemins environnants de plusieurs communes voisines.

Près de 80 bénévoles répartis à la salle ou dans les relais sont nécessaires pour la bonne organisation de cette journée.

Les marcheurs viennent de tout horizon: du Rhône bien sûr mais aussi de la Loire, l'Ain,

la Saône-et-Loire, l'Allier, la Drôme, l'Isère, etc...

Au fil du temps, ils ont reçu divers petits gadgets: écussons, pins, auto-collants, stylos, etc...

Dans les premières années, des coupes récompensaient les marcheurs les plus méritants: les plus âgés, les plus jeunes, les plus lointains, les familles et les groupes les plus nombreux...

Jusqu'en 2017, un pot-au-feu a été servi, au grand dam de certains il a été remplacé par un steak-frites avec viande locale, plus facile à réaliser car demandant moins d'intendance et générant aussi beaucoup moins de gaspillage. Malgré tout, nombreux sont ceux et en particulier les enfants qui apprécient ce repas chaud à l'arrivée.



La marche mobilise presque 80 bénévoles qui répondent présents pour accueillir les participants et tout cela se déroule dans une ambiance conviviale. Cette année, près de 1000 marcheurs se sont vus offrir en cadeau un porte gobelet mousqueton à l'occasion des 50 ans de notre randonnée et une tombola a été organisée spécialement pour fêter cet anniversaire !!

Nous vous invitons à venir nous rejoindre pour voir comment fonctionne cette association. Nous vous accueillerons avec plaisir, pas forcément pour prendre des responsabilités, mais pour épauler quand il y a besoin : vous serez tous les bienvenus ! »



## Le lien



comitedesfetes.stjeanlabussiere@gmail.com



## Groupe Tricot

« Sous couvert du Comité des Fêtes, depuis 3 ans, **Le Lien** permet à une douzaine de bénévoles passionnées de travaux d'aiguilles (tricot, crochet, couture) de se réunir tous les mercredis après-midi de 14h00 à 17h00, à la salle des 4 saisons. Elles confectionnent de beaux ouvrages, pour leur besoin personnel mais aussi pour réaliser de la layette pour bébés prématurés. Elle est ensuite remise à l'association « petite plume d'Aura » qui la distribue dans les hôpitaux régionaux.

Quelques ouvrages sont aussi réalisés pour être vendus lors du marché de Noël de la commune. Ce qui permet de faire un don à l'association bénéficiaire du marché et se réapprovisionner en laine.

Ces après-midi sont conviviaux et ouverts à tous. Venez nous rejoindre si le cœur vous en dit, ou si vous voulez apprendre ou vous perfectionner. »



M<sup>me</sup> Catherine PLASSE  
06 48 30 83 35



# 5. Quelle activité sur votre commune ?

## La boîte à partage

« Elle a ouvert ses portes en décembre 2022, son local se situe au pied de l'église du village.

C'est grâce à une équipe de bénévoles, à l'aide de la commune et du Comité des fêtes que ce lieu existe. Comme son nom l'indique, c'est un endroit de partage où l'on peut déposer des objets en bon état et dont on n'a plus l'usage. Ceux-ci seront récupérés par d'autres personnes, ainsi nous évitons le gaspillage et offrons une deuxième vie aux objets tout en protégeant notre planète.

**Dépôts et récupérations se font pendant les heures d'ouverture :**

→ **vendredi de 15h00 à 17h00**

→ **samedi de 10h00 à 12 h00**

Catégories d'objets : jouets, jeux de société, outillage, outils de jardinage, décoration, vaisselle, linge de maison, mercerie... Le local mis à disposition gracieusement par la commune, n'étant pas très grand, nous ne prenons pas le mobilier et les articles volumineux.



M<sup>me</sup> Marie-Claire LAGRANGE  
06 24 71 15 31

Un panneau d'affichage est à disposition pour mettre des messages avec photos pour les meubles ou autres à donner. Celui-ci sert aussi à formuler une recherche en mettant votre numéro de téléphone.

Depuis son ouverture, la boîte à partage rencontre un vif succès. Elle est fréquentée par des gens du village et des environs. Il y a une moyenne de 15 familles qui passent par période d'ouverture. Certaines viennent par nécessité, d'autres pour le plaisir de chiner ou pour passer le temps. Les collectionneurs viennent aussi régulièrement.

Ce lieu anime la place du village, crée du lien entre les habitants et du dynamisme pour le commerce local. La boîte à partage aide aussi d'autres structures sociales ou associatives du village et des villages voisins. »

## Jardin Partagé

« Silence ça pousse »

« En 2024, nous avons jardiné dans un esprit solidaire et les récoltes ont été partagées avec des seniors du village.

Créé au cœur du village avec la municipalité, c'est un lieu de rencontres et d'échanges pour faciliter les temps conviviaux entre voisins. La **salle des 4 saisons** est mise à disposition pour les temps de partage.

C'est un moment sympathique, pour jardiner ensemble, échanger nos expériences... Des outils sont à votre disposition. Nous jardinons dans le respect de la nature.

Nous ne sommes pas très nombreuses alors si vous avez envie de venir nous rejoindre pour ce beau projet de jardin solidaire... Chacun contribuant selon ses envies, sa motivation, son temps libre. »



M<sup>me</sup> Catherine PLASSE  
06 48 30 83 35

## L'association des familles



« L'association des familles de Saint-Jean-la-Bussière est un groupement de bénévoles qui souhaitent (sans aucune distinction politique, religieuse ou syndicale) permettre de se rencontrer, **donner la possibilité à chacun de pratiquer des activités sportives, culturelles et de loisirs à des prix les plus accessibles possibles... Et tout cela en FAMILLE.**

Sur le blog, tenu par la présidente M<sup>me</sup> Rousset (<http://www.association-familles-saint-jean.fr>), vous trouverez tous les renseignements concernant les activités en cours de l'association, notamment :

→ **Des activités sportives** (avec adhésion aux cours) : yoga, Pilates, step, country, renforcement musculaire, zumba .... Séances menées par des coachs diplômées, dynamiques et à l'écoute de chacun,

→ **Des activités culturelles et de loisirs** (avec participation financière) : soirée privée à la patinoire de Roanne, sorties en parc d'attractions, musées, zoos, cirque, Pâques à Poule, illuminations de Lyon, .... Et un week-end complet (à moindre coût pour les familles) au Futuroscope tous les 2 ans environ,

→ **Des activités familiales gratuites** : après-midi de Noël, soirées jeux de société, séances privées au cinéma de Thizy,

→ **Des aides financières** (sur justificatif) : participation aux voyages scolaires avec nuitées jusqu'au bac, remboursement d'une partie des abonnements au cinéma et à la piscine (Thizy, Tarare, Roanne) et participation au bowling de Roanne.



M<sup>me</sup> Corinne ROUSSET, présidente  
07 81 76 62 08  
[association.familles.stjean@orange.fr](mailto:association.familles.stjean@orange.fr)

### Activités déjà prévues pour cette saison

**2024/2025** : une séance de cinéma pour Noël (décembre 2024) – une soirée privée à la patinoire de Roanne (7 mars 2025) – une soirée basket avec un match de la Chorale de Roanne – une soirée jeux de société – Pâques à Poule (21 avril 2025) – une journée en parc d'attractions – un week-end au Futuroscope (22 et 23 février 2025)

**Cherchant à répondre au plus près aux attentes des familles, nous étudions toutes les propositions de sorties et d'activités émises par les adhérents.**

Pour une **adhésion de 35€ pour la famille** (dont 66% sont déductibles des impôts) vous avez accès à tout ce qui est proposé au cours de l'année. Nous acceptons les paiements en chèques vacances pour toutes les activités. **N'hésitez pas à vous renseigner et à nous rejoindre ! »**

# 5. Quelle activité sur votre commune ?

## Société de Chasse



« La société de chasse a été créée en 1907. Elle comptabilise 23 chasseurs. Le nombre reste constant pour l'instant, pourtant le petit gibier se fait rare (quelques chevreuils et sangliers presque inexistant).

La plupart des chasseurs possède une carte dans d'autres départements. Ils ne chassent plus pour survivre, mais plutôt par loisir. Ce loisir est considéré dangereux, toutefois il est pratiqué par plus d'un million de personnes.

Quelques règles de sécurité sont à observer pour pouvoir exercer ce loisir :

- Panneaux posés sur le lieu où va se dérouler la chasse,
- Port de vêtements fluorescents,
- Postes de tir désignés en amont,

→ Installation d'un mirador, l'an dernier, pour pouvoir tirer en toute sécurité.

Malgré cela, il y a de l'imprudence, voire des accidents mortels.

**La question se pose : pourquoi n'interdit-on pas la chasse ?**

La chasse est une tradition très forte dans nos campagnes. Imaginer une année sans chasse, avec tous les prédateurs sur le territoire (renards, sangliers...), peut causer des dégâts dans la faune sauvage.

Le sanglier détruit les cultures, ce qui met en colère les agriculteurs qui voient leur travail anéanti.

Dans certains départements, cet animal prolifère beaucoup trop vite et devient envahissant puisqu'il se trouve désormais aux portes de certaines agglomérations.

D'où le rôle important des chasseurs qui interviennent dans l'environnement pour réguler ces espèces, pour qu'elles ne s'introduisent dans les propriétés (exemple, le renard dans les poulaillers).

**Penser qu'il faut interdire la chasse... ?** Actuellement, chasseurs et non chasseurs essaient de trouver un compromis pour que tout le monde puisse pratiquer son loisir (marche, VTT...) sans se sentir en danger.

La pratique de la chasse peut être malvue par la population et pourtant est nécessaire pour réguler les prédateurs de la faune sauvage. Afin que chacun reste serein face à cette pratique, les usagers doivent faire preuve de compréhension pour un mieux vivre ensemble. »

M. Jean-François PORTHIER  
04 74 64 18 76

## Tennis Club

« Tout d'abord, on voudrait remercier la municipalité pour la réfection de nos terrains, ainsi que pour la liberté du choix des couleurs. Ce coup de jeune permet une nouvelle dynamique de notre club et de nouvelles motivations.

Cette année, nous avons franchi la barre des 50 licenciés, cela n'était pas arrivé depuis 2018.

**Nous proposons différents groupes d'entraînements :**

- Les enfants à partir de 10 ans, grâce à Rémy et Thomas,
- Les adultes, divisés en 3 groupes, avec une nouveauté cette année de débutantes femmes, qui sont honorés par Constant

Nous voulons mettre à l'honneur Constant cette année, au-delà de sa jeunesse non contestée, il fait à lui seul 4h30 d'entraînements par semaine. Sa forte expérience dans le tennis, champion Lyonnais minime puis junior et il est même présélectionné en équipe de France, il a passé le 1<sup>er</sup> tour de Roland Garros junior. Il a poursuivi sa carrière en tant qu'entraîneur et juge arbitre. Il a pris sa retraite en 2008, mais en arrivant à St Jean la Bussière, il a découvert notre club. Cet amoureux du tennis poursuit bénévolement sa carrière avec nous. Il a reçu la médaille de Bronze en cette année 2024 par le comité du Rhône du Tennis.

Notre tournoi annuel débutera le 10 mai et se terminera avec la journée des finales le 14 juin. N'hésitez pas à venir nombreux pour encourager nos finalistes.

Et pour conclure nous vous souhaitons une bonne année 2025. Merci à nos bénévoles, nos entraîneurs d'être présents à chaque occasion. »



M. Baptiste CHERBLANC, président  
06 70 92 36 58  
baptiste.cherblanc@gmail.com

# 5. Quelle activité sur votre commune ?

## St Jean Sport BASKET

Cette année, le club de Saint Jean la Bussière Basket anime et encadre 3 équipes du groupement sportif du Val de Reins (clubs de Cublize, Amplepuis, et St Jean la Bussière).

Les U11 sont regroupés dans deux équipes gérées par nos clubs voisins et les 24 jeunes ont accès, au choix, à 3 entraînements par semaine. Ainsi, à St Jean les entraînements du vendredi soir sont consacrés aux fondamentaux individuels et au plaisir de jouer ensemble.

Les U15 Masculins sont entièrement gérés par St Jean la Bussière et les 8 jeunes bénéficient de 2 entraînements par semaine (mercredi et vendredi). La bonne ambiance règne entre eux et leur mot d'ordre est la solidarité. Ils s'entraident et aiment jouer ensemble. Ils ont une réelle envie d'apprendre, sont dynamiques et très assidus.

Depuis le début d'année, les progrès individuels et collectifs sont nettement constatés et, terminant 1ers de leur poule en phase 2 du championnat, ils ont pu accéder au niveau supérieur en phase 3. BRAVO à eux !



Quant au club, il continue d'organiser des journées sympas pour ses jeunes :

 En décembre, un tournoi 3x3 qui a connu un grand succès, a été organisé.

 En mars, les bénévoles organisent une journée à Lyon avec au programme : activités sportives et bubble foot puis match d'Euro League de l'ASVEL masculin.

 En juillet, un stage d'une semaine avec des activités annexes et des soirées à thèmes pour les jeunes de U11 à U18 aura lieu.

En bref, les bénévoles font en sorte que les jeunes prennent plaisir dans le loisir qu'ils ont choisi. Ils partagent avec eux de riches moments d'émotion et de partage. Pratiquer le basket dans la joie et la bonne humeur est la priorité, tout en les faisant progresser au maximum afin qu'ils s'épanouissent. Cette année encore, ils auront des souvenirs plein la tête, aux côtés des bénévoles qui s'investissent et qui remercient aussi grandement les parents qui contribuent tous les week-end à la vie du club.



M<sup>me</sup> Tiphaine FERNANDES, présidente  
06 32 27 69 11 / sjbb69550@gmail.com

## St Jean Sport Football : une saison prometteuse !



« L'équipe de football de Saint-Jean-la-Bussière poursuit sa belle aventure sportive avec passion et détermination ! Composée de joueurs locaux, cette équipe incarne l'esprit de camaraderie et d'engagement. Elle évolue au sein du championnat roannais Critérium. Les entraînements sont les mardis soir et les matchs les vendredis donc le week-end est tranquille ! Venez essayer un entraînement de découverte... »



M. Matthias DESCOURS, Co-président  
06 37 18 27 98 / stjeansports69550@gmail.com

# 5. Quelle activité sur votre commune ?

## Les amis de la pétanque

« Notre association est composée de 39 adhérents. On se retrouve les vendredis tous les 15 jours à partir de 17h00 au boulodrome de la salle de la Buissonnière. On organise deux concours par an : un en juillet pour tous et un au moment des vacances de Noël pour les adhérents avec un invité. »



M. Bernard FOUILLAT, président  
04 74 64 29 21 - fouillat.bernard@orange.fr

## Autres activités



### ADR-CATM

Anciens combattants  
M. Marcel PONTET  
☎ 04 74 64 46 65  
06 29 85 45 28

### Amicale Boule

M. Bruno LONGERE  
bruno.longere@wanadoo.fr  
☎ 04 74 64 31 96  
06 10 43 50 41

### Club Sourire d'Automne Seniors

M. André BRUN  
☎ 04 74 64 23 92

### Écuries du Boisset Équitation

M. Pierre-Benoît VAGANAY  
☎ 06 87 65 88 32

### Le Moulin du Pont Mondet Patrimoine

Mme Monique BERRY  
lemoulindupontmondet@gmail.com  
☎ 06 20 27 27 97

## Les Classes du village

Vous souhaitez rejoindre les conscrits de votre Classe...

### Les interclasses

- **Classes en 0**  
M. Philippe GARNIER 06 21 73 73 54
- **Classes en 1**  
MM. Guillaume JULLIEN 06 34 42 17 53  
Anthony LOURENÇO 07 85 66 14 63
- **Classes en 2**  
M. Yannick VALENTIN 06 62 74 36 10
- **Classes en 3**  
M. Julien CHAMBOST 06 66 35 69 92
- **Classes en 4**  
M<sup>me</sup> Brigitte BELUZE 06 72 22 76 02
- **Classes en 5**  
M. Francis VAILLANT 06 03 81 76 86
- **Classes en 6**  
M<sup>me</sup> Laëtitia MAGAT 06 07 97 75 77
- **Classes en 7**  
M. Cyril PERRIER 06 80 21 09 02
- **Classes en 8**  
M. Samuel BONHOMME 06 30 04 58 55
- **Classes en 9**  
M. Florent BOUDOT 06 42 40 15 02

## Honneur à la prochaine Classe ! Les 6

« Cette année va être chargée pour les classes en 6 : aider à l'organisation de la fête des classes en 5 puis la préparation de la fête en 2026.

Chaque année, courant novembre, nous organisons une vente de plat (choucroute) qui est une belle réussite.

Nous sommes une équipe dynamique, joyeuse et soudée.

Si vous êtes des classes en 6, nouvel habitant sur Saint Jean La Bussière, n'hésitez pas à contacter notre présidente. Nous serons ravis de vous intégrer dans notre équipe. »



Laëtitia MAGAT, présidente  
06 07 97 75 77

La commune s'engage à ce que la collecte et le traitement des données soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi informatique et libertés.

# 6. Les démarches du quotidien

**PIMMS MÉDIATION**

C'EST QUOI ?



**AMPLEPUIS**  
Place de la Gare



## DES SERVICES UTILES POUR VOUS !

### Pimms Médiation c'est :

- Un lieu de proximité et de solidarité au sein duquel les Médiateurs, professionnels du lien social et des Démarches administratives, vous facilitent l'accès aux services nécessaires à la vie quotidienne.



France Travail, CAF, CPAM, Impôts, MSA, Retraites, Point Justice...  
EDF, ENGIE, ENEDIS, VEOLIA, SNCF, LA POSTE, Malakoff-Humanis



En un seul rendez-vous,  
le Médiateur peut  
remettre toute la vie  
administrative d'une  
famille à jour !

Un problème ?  
Une question ?  
Venez au PIMMS !

**Retraite :** Point sur la carrière, Constitution de dossiers,  
Demande réversion, Compte en ligne.

### Point Conseil Budget :

Gestion du budget familial avec conseils...  
Médiation, soutien aux agriculteurs.

Prendre en main un équipement informatique (Ordinateur, smartphone, tablette, visio etc.)

Envoyer, recevoir, gérer vos mails

**Ateliers Numériques\***

**GRATUITS!**

Installer et utiliser des applications, gérer vos photos

Naviguer sur internet : recherches, annonces, achats...

Apprendre les bases du traitement de texte, tableur...

### Les démarches rapides :

Vente de billets **TER et TGV** (règlement par CB en ligne)  
Services Photocopie, Accès libre à **Internet\***

### Nos Sites :

Amplepuis, Cours, Haute Vallée d'Azergues, La Clayette,  
Châteauneuf, Chauffailles, Coublanc, Issy-l'Évêque, Marcigny, Melay,  
Le Grand Charolais St-Bonnet-de-Joux, St-Christophe-en-Brionnais, Digoin

Démarche adressage

MDPH

Recherche d'un emploi



CESU

Démarches ANTS

Démarches Finances Publiques

**Horaires d'ouverture :**  
Lundi : 6h00 - 14h00  
Du Mardi au Vendredi : 8h30 - 11h45 et 13h00 - 16h45

amplepuis@pimmsmediation.fr  
 04 74 63 25 94

\* Voir conditions au PIMMS

# 6. Les démarches du quotidien

## Recensement citoyen

**BIENTÔT 16 ANS ?**

Le jeune doit simplement se présenter en mairie avec sa carte d'identité, le livret de famille de ses parents et un justificatif de domicile (facture EDF/GDF, de téléphone fixe/internet, quittance de loyer, assurance habitation...).



**Il n'est pas trop tard ... pour les moins de 25 ans !!**

Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

**Important :** Bien conserver l'attestation de recensement, la mairie ne délivre pas de duplicata. En cas de perte ou de vol, il est possible de demander un certificat individuel de participation au centre du service national.

## Toute l'actualité de vos droits et démarches...

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



Le site officiel de l'administration française a fait peau neuve !

Point d'entrée privilégiée pour accéder à l'information administrative depuis plus de 20 ans, découvrez-le !!!

Il vous accompagne et vous conseille sur les réseaux !!! Toute l'actualité administrative pour les particuliers : nouvelles mesures relatives à vos droits, obligations et démarches, nouveaux services en ligne qui simplifient votre quotidien, échéances importantes...



SCANNEZ-MOI

## Carte d'identité et/ou passeport ?



A l'approche des vacances d'été, pensez au renouvellement de votre carte d'identité ou passeport. Anticipez vos demandes pour plus de sérénité. Où s'adresser ? Le lieu pour effectuer votre demande ne dépend pas de votre domicile. **Vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle mairie** à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement (la mairie de Saint Jean La Bussière n'est pas équipée).



SCANNEZ-MOI

L'ANTS a mis à votre disposition une plateforme de rendez-vous afin de vous permettre de trouver un rendez-vous dans les plus brefs délais. Pour cela, il est nécessaire de renseigner votre ville puis de choisir le rendez-vous disponible qui vous convient le mieux.

## Près de chez vous, 2 mairies sont équipées de ce dispositif de recueil



SCANNEZ-MOI

Mairie de THIZY LES BOURGS  
☎ 04 74 64 65 91  
Site : thizylesbourgs.fr  
✉ contact@thizylesbourgs.fr  
Prise de rendez-vous en ligne



SCANNEZ-MOI

Mairie d'AMPLEPUISS  
☎ 04 74 89 30 24  
Site : amplepuis.fr  
✉ mairie@amplepuis.fr  
Prise de rendez-vous en ligne

## FRANCE IDENTITÉ

Vous avez fait une démarche de renouvellement de votre carte d'identité ? Vous pouvez désormais bénéficier de l'identité numérique !! Renseignez-vous auprès de la mairie de recueil.

## Vous avez des difficultés pour effectuer des démarches ?

France services



→ Retrouvez toutes les informations pratiques (horaires, plan d'accès, permanences, antennes, nouvelles ouvertures...) sur [france-services.gouv.fr](http://france-services.gouv.fr) ou scannez ce QR code



SCANNEZ-MOI

### ESPACE FRANCE SERVICES

THIZY LES BOURGS  
MAIRIE BOURG DE THIZY  
68, RUE DE LA RÉPUBLIQUE

☎ 04 74 64 53 31

✉ [franceservices@thizylesbourgs.fr](mailto:franceservices@thizylesbourgs.fr)

Lundi : 8h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00  
Mardi au Vendredi : 8h00 - 12h00

# 6. Les démarches du quotidien

## Quelles autorisations pour quels travaux ?

Tout savoir sur l'autorisation du droit du sol

Le service d'instruction des **Autorisations du Droit des Sols** de la COR a été créé en octobre 2014 afin d'assurer l'instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte des communes. Une majorité d'entre elles a confié l'instruction, d'une partie ou de la totalité, de ses autorisations d'urbanisme à l'intercommunalité.

### 1 - Première information auprès de la mairie

La démarche reste toutefois la même pour les habitants qui doivent toujours **effectuer le dépôt de leur demande en mairie**. Cette dernière reste leur interlocuteur principal et la porte d'entrée.

### 2 - Le service ADS

Par conventionnement avec les communes, il assure l'instruction technique des dossiers (complétude, respect de la réglementation) et propose une décision (favorable ou défavorable) au maire de la commune concernée, le maire étant l'autorité compétente en matière de délivrance des autorisations d'urbanisme. Le service ADS renseigne le public (par téléphone, par mail ou sur rendez-vous) quant aux démarches à effectuer lors de projets de constructions, d'aménagements ou modifications de constructions existantes.

La réception du public est possible sur rendez-vous uniquement :

#### SERVICE ADS

☎ 04 74 05 35 25

✉ [ads@c-or.fr](mailto:ads@c-or.fr)

#### Permanences :



#### → au siège de la COR à TARARE

- les lundis de 13h30 à 16h00 (secteur Tarare et Vindry-Sur-Turdine) ;
- les jeudis de 08h30 à 12h00 (secteur Tarare).

#### → en mairie d'AMPLEPUS

- les mardis de 8 h 30 à 12 h 00.

#### → en mairie de LAMURE-SUR-AZERGUES

- les mardis de 8 h 30 à 12 h 00.



SCANNEZ-MOI

## Les démarches d'urbanisme simplifiées grâce au guichet unique !

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la COR a mis en place pour les communes du territoire une plateforme sur laquelle les usagers qui le souhaitent pourront **déposer leur demande en format numérique**. Ceux-ci conservent tout de même la possibilité de déposer leurs dossiers en format papier.

Lien de la plateforme :



SCANNEZ-MOI

# 6. Les démarches du quotidien

**DP** : DÉCLARATION PRÉALABLE

**PC** : PERMIS DE CONSTRUIRE

Une déclaration préalable est suffisante jusqu'à 40m<sup>2</sup> de construction pour les zones Urbaines (Ua, Ub, Uc ...).

Avant toutes démarches, consulter le P.L.U. du village sur le site :

<https://saintjeanlabussiere.com/plu/>

Pour toutes questions/informations : scanner le QR code du site de la COR de la page précédente.

## TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

• < 5m<sup>2</sup> : aucune formalité

• < 40m<sup>2</sup> : **DP**

• > 40m<sup>2</sup> : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement d'espace en espace d'habitation

• < 5m<sup>2</sup> : aucune formalité si pas besoin de modification de l'aspect extérieur du bâti

• < 40m<sup>2</sup> : **DP**

## PISCINE

• < 10m<sup>2</sup> non couverte restant moins de 3 mois :

aucune formalité

• < 100m<sup>2</sup> ouverte : **DP**

• < 100m<sup>2</sup> avec couverture < 1,8m de haut : **DP**

• > 100m<sup>2</sup> et /ou couverture

> 1,8m de haut et/ou local

technique > 40m<sup>2</sup> : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES PARABOLE VELUX : **DP**

CABANE BOIS OU BÉTON

• < 5m<sup>2</sup> : aucune formalité

• > 5m<sup>2</sup> et < 40m<sup>2</sup> : **DP**

• > 40m<sup>2</sup> : **PC**

CRÉATION FENÊTRE : **DP**

VÉRANDA TERRASSES COUVERTES

• < 5m<sup>2</sup> : aucune formalité

• < 40m<sup>2</sup> : **DP**

• > 40m<sup>2</sup> : **PC**

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAN PIED (BÉTON OU BOIS)

• Sans surélévation ni fondation profonde, quel que soit la surface :

aucune formalité

• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5m<sup>2</sup> :

aucune formalité

• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 40m<sup>2</sup> : **DP**

• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou > 40m<sup>2</sup> : **PC**

PORTAIL : **DP**

GARAGE

• < 5m<sup>2</sup> : aucune formalité

• < 40m<sup>2</sup> : **DP**

• > 40m<sup>2</sup> : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE : **DP**

FAÇADE RAVALEMENT : **DP**

> 150m<sup>2</sup>

Attention le recours à un architecte est obligatoire si la surface de plancher de votre future construction dépasse 150m<sup>2</sup>

> 40m<sup>2</sup>

Permis de Construire

entre 5 et 40m<sup>2</sup>

Déclaration préalable

< 5m<sup>2</sup>

Déclaration préalable (Secteur ABF)

Pas de formalité (Reste de la commune)

Construction neuve



## Dans le cadre d'un permis de construire

→ Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>.

→ Pour une extension supérieure à 40 m<sup>2</sup> il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m<sup>2</sup>.

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

# 7. Les tarifs municipaux

## Délibération n° 30/03/2021-06

### Participation communale pour les centres aérés et les centres de vacances

Le montant de la participation communale pour les enfants de la commune qui fréquentent un centre aéré ou un centre de vacances (avec hébergement).

- Centres aérés 6,00 € par jour et par enfant
- Centres de vacances 4,30 € par jour et par enfant

## Délibération n° 17/12/2024-42

### Tarifs des concessions

CIMETIÈRE « LIEU DU BOURG » (uniquement renouvellement)	2 M <sup>2</sup>	4 M <sup>2</sup>
Concession de 15 ans	60€	120€
Concession de 30 ans	120 €	240 €

CIMETIÈRE « LIEU DE GOUTAILLARD »	2,88 M <sup>2</sup>	4,80 M <sup>2</sup>
Concession de 15 ans	85 €	150 €
Concession de 30 ans	170 €	300 €

Case de columbarium pour 15 ans	290 €
Case de columbarium pour 30 ans	580 €

## Délibération n° 30/03/2021-07

### Participation communale aux centres de formation et d'apprentissage

Chaque année, une subvention peut être allouée aux collèges, aux lycées et aux centres de formation et d'apprentissage fréquentés par des élèves domiciliés sur la commune afin de soutenir leurs projets éducatifs (apprentissages et voyages scolaires).

- Collèges et lycées 18 € par élève et par année scolaire pour un voyage scolaire.
- Centres de formation et d'apprentissage 55 € par apprenti et par année scolaire.

## Délibération N° 27/06/2023-24

### Tarification des salles municipales

Chaque location est réglementée :

- Signature d'un **contrat de location** avec acceptation du règlement intérieur (affiché dans toutes les salles),
- Présentation d'une **attestation d'assurance** (responsabilité civile) et d'un chèque de caution,
- Rendez-vous avec le service technique pour un **état des lieux avant et après la location**,
- **Obligation** de réaliser le ménage (particuliers, associations, entreprises).

	CAUTION	BUSSIÉROIS	EXTÉRIEURS	ASSOCIATIONS / INTERCLASSES / ENTREPRISE ST JEAN LA BUSSIÈRE
Salle Communale en face de la mairie (160 personnes)	600 €	300 €	380 €	1 <sup>re</sup> location gratuite / 2 <sup>e</sup> location 200 €
Salle du Groupe Scolaire* (100 personnes)	400 €	230 €	300 €	1 <sup>re</sup> location gratuite / 2 <sup>e</sup> location 150€
Salle Hors-Sac (40-50 personnes)	300 €	170 €	200 €	
Petite salle Hors-Sac (20 personnes)	150 €	25 €	35 €	

\*Location sans chauffage

	CAUTION	ASSOCIATIONS + INTERCLASSES
Salle la Buissonnière (450 personnes)	800 €	430 €



Salle Communale



Salle Hors-sac



Salle du Groupe scolaire



La Buissonnière

# 8. Le répertoire économique du village



## Commerces / Restaurants / Hébergements

Commerce agro-alimentaire M. Henri CHASSIGNOL	06 70 80 29 52
L'Épicerie de St Jean M <sup>me</sup> Laurence DUCLOZ	04 74 63 29 71
Gîte / chambres d'hôtes M <sup>me</sup> Marie-Claire LAGRANGE	06 24 71 15 31
Gîte M <sup>me</sup> Françoise MOUNIER	06 84 11 59 99
Restaurant traditionnel - pizzas M <sup>me</sup> Cathy BRISON et M. Vincent PADET	04 74 05 91 43
Salon de coiffure M <sup>me</sup> Sandra BARBERET	04 74 13 03 28
Vente meubles-litères-salons-cuisines M. Fabrice ANTOINE	06 76 05 67 53



## Producteurs locaux

Produits maraîchers - lapin MM. Sébastien et Ludovic DERUE	06 74 53 83 84
Vente de steaks hachés et viande à la découpe MM. Guillaume et Thierry JULLIEN, M. Romain LAURENT	06 34 42 17 53
Vente de volailles fermières, steaks hachés et viande bovine M <sup>me</sup> Fabienne SAUVAGEON	06 25 61 12 60



## Artisans et Auto-entrepreneurs

Brocante - antiquités - débarras M. Emmanuel GOUJAT	06 69 22 53 30
Carreleur M. Bruno OVIZE	06 83 55 59 11
Carreleur M. Yohann GOUTTENOIRE	06 73 92 08 85
Conseiller immobilier M. Victorien DEMAY	07 80 02 15 97
Informatique M. Jean-Baptiste MOOS	06 73 95 15 98
Menuiserie - agencement EURL CORGIER	06 88 84 05 57
Menuiserie métallique & serrurerie M. André MARCHAND	06 07 73 51 97
Paysagiste M. Frédéric BRUN	06 87 19 67 59
Photographie / informatique M. Michael SANIGOU	06 87 92 58 39
Plâtrier-peintre M. Matthias DESCOURS	06 37 18 27 98
Serrurier M. Francis LACROIX	06 74 25 22 92
Tapissière d'ameublement M <sup>me</sup> Sandrine DEMOLLIÈRE	06 85 43 30 46
Vente de pièces détachées (véhicules) M. Joris RABUT	06 59 03 73 88



## Soins des animaux

Clinique vétérinaire Clinique vétérinaire du Val de Rhins	04 74 89 31 65
Pension pour chats Domaine des Bruyères	06 89 98 16 19
Protection des chats « Boules d'Ange »	07 84 77 02 12



## Atelier des rêves / Santé

Guidance par les cartes - cartomancie M <sup>me</sup> Laetitia AUGÉ	07 49 51 91 82
Kinésiothérapie - Magnétisme M <sup>me</sup> Laurence SCHVARCZ	06 22 67 10 42
Osthéopathe M. Jocelyn COMBES	06 70 81 81 93
Psychopraticienne et analyste transgénérationnelle M <sup>me</sup> Elodie KRAMP	07 69 71 47 18



## Garages et services

Agent Peugeot	04 74 89 44 63
Agent Citroen	04 74 89 30 48
Carrosserie peinture et vitrage InterParebrise Carrosserie FROGET	04 74 89 47 42
Garage-restauration automobiles - motos anciennes AUTO RETRO - M. Yoan GOUJAT	06 08 50 51 26
Formation poids-lourds CORGIER FORMATION	04 74 89 20 60
Station-service professionnels Station GLCS	06 70 27 04 99



## Autres spécialistes / Santé

Magnétiseuse M <sup>me</sup> Marie Claire LAGRANGE	06 24 71 15 31
Naturopathe Herbaliste M <sup>me</sup> Sophie DEBIESSE	06 80 66 25 14
Sophrologue M <sup>me</sup> Nicole KEHREN	06 95 42 55 38



## Entreprises

Chaudronnerie tôlerie métallerie EURL MONDIÈRE	06 64 53 90 56
Construction métallique SARL ROCHE	04 74 89 32 40
Ennoblement tissus techniques TEINTURES SAINT JEAN - TSJ	04 74 64 58 80
Fabrication de bungalow BLOCMOBIL	04 74 89 03 78
Maçonnerie SARL BOUDOT & ASSOCIÉS	06 30 15 96 94
Mécanique agricole M. Sylvain LAURENT	06 09 82 38 33
Serrurerie métallique (pro) Ets CHERPIN	04 74 89 26 59
Service agricole (+ carte grise) GARNIER SAS	04 74 64 20 77
Terrasse détente & spas M. Cédric BARET M. Christophe TRICHARD	06 29 33 32 22 07 86 82 50 85
Transport léger, fret de proximité TRANSPORTS LALOUEL	04 74 89 12 04

# 9. Quoi de neuf au village??

## GÎTE « LA MAISON D'À CÔTÉ » 583 CHEMIN D'ARPHEVILLE

« Primé de 3 épis par Gîtes de France et de 3 étoiles au classement Atout France, ce meublé de tourisme appelé « la maison d'à côté » a été rénové et pensé pour les retrouvailles en famille.

Gîte spacieux, d'une capacité de 9 places, il propose toutes les fonctionnalités pour que chacun y trouve son intimité. C'est en 2020, que Marie-Claire, notre hôte, s'est réinventée un avenir ! Accueillir sa famille grandissante au plus près de chez elle... et recevoir une clientèle variée. Plutôt engagée dans son idée, elle se

lance le défi de donner un nouveau souffle à cette maison. Elle élabore son projet patiemment pour être au plus près de ses attentes. Avec son entourage, chaque détail a été pensé en songeant à préserver la planète. Le choix et le goût des matériaux, ainsi que l'équipement de la maison d'à côté ont été particulièrement privilégiés pour que chacun s'y sente chez soi. Les visiteurs sont agréablement surpris par ce lieu paisible. »

Réservations :

### CONTACT

M<sup>me</sup> Marie-Claire LAGRANGE

06 24 71 15 31

pmcl.lagrange@wanadoo.fr



Abritel®



## Ouvert depuis décembre 2024

L'épicerie de St Jean accueille la population grâce à Laurence, commerçante attachée aux produits du terroir de proximité. Elle a le plaisir de vous recevoir dans sa boutique du



Mardi au Vendredi :

7h30 - 12h30 / 16h00 - 19h30

Samedi :

8h00 - 12h30 / 16h00 - 19h00

Dimanche : 8h00 - 12h00



**NOUVEAUTÉ :**

point Poste  
depuis mars 2025

CONTACT

M<sup>me</sup> Laurence DUCLOZ

04 74 63 29 71



## Une mutuelle santé qualitative pour tous



© Région Auvergne-Rhône-Alpes

La Région lance **Ma mutuelle Région Auvergne-Rhône-Alpes**, qualitative, sans conditions de revenus, sans questionnaire médical, ni limite d'âge. Les offres sont élaborées avec 5 mutuelles partenaires\* dans l'objectif de garantir des tarifs attractifs, une meilleure couverture santé et de maîtriser l'évolution des tarifs. Une question ?

### Conditions d'éligibilité :

- Disposer d'un numéro de sécurité sociale
- Ne pas avoir de mutuelle ou être couvert par un contrat individuel depuis plus de 12 mois pour pouvoir bénéficier de la résiliation à tout moment
- Ne pas être bénéficiaire de la C2S (complémentaire santé solidaire).
- Résider en région Auvergne-Rhône-Alpes

\*Pas de liens financiers, ni avec les opérateurs, ni avec les adhérents.



SCANNEZ-MOI

# 9. Quoi de neuf au village??

## 1 JEUNE = 1 SOLUTION

La France offre plusieurs aides financières pour les jeunes afin de les soutenir dans leurs études, leur insertion professionnelle, ou encore dans leur vie quotidienne. Ces aides sont conçues pour alléger les charges financières, et encourager l'autonomie des jeunes. Vous souhaitez en savoir plus sur les aides financières auxquelles vous avez droit ? Découvrez notre simulateur d'aides financières en ligne réalisable en moins de 5 minutes !



SCANNEZ-MOI



Évaluez vos droits à plus de 900 aides en moins de 7 minutes



Atelier des rêves  
ICI, ON VIT LA VIE DANS LES ÉTOILES

## Deux nouveaux professionnels : Atelier des rêves – 52 place Marie Goujat



Prise de rdv sur

Doctolib



SCANNEZ-MOI

**Jocelyn Combes, diplômé en ostéopathie (D.O.)** en 2019, après une formation de 5 ans, partage son activité sur 2 communes : St Jean la Bussière et Grandris.

Il exerce à l'Atelier des rêves depuis novembre 2024.

### Comment se déroule les séances ?

Elles durent environ 45 minutes et débutent par une anamnèse (questionnaire), pour connaître l'hygiène de vie de la personne. Ensuite on passe par un examen clinique ou tests médicaux, puis aux examens ostéopathiques afin de confirmer ou infirmer le diagnostic et enfin par la phase de traitement.

Il s'agit d'une prise en charge globale du corps.

Dans la recherche de l'origine de la douleur, le thérapeute s'adapte au patient, par ses connaissances médicales et en fonction de la pathologie de la personne.

Il exerce son métier en passant par plusieurs techniques : structurales (squelette), viscérales (organes internes), fascias (tissus profonds) et myotensives (musculaires). Le panel d'outils, dans le domaine de l'ostéopathie, est très large pour procéder au traitement.

La séance se déroule en musique et se termine par un bilan imagé numérisé pour expliquer au patient l'origine des restrictions de mobilité et donc de la douleur. Clientèle : nourrissons – adultes – seniors – sportifs – femmes enceintes.

### CONTACT

📞 06 70 81 81 93

✉️ [jocelyn.combes@me.com](mailto:jocelyn.combes@me.com)



### CONTACT

📞 07 49 51 91 82

✉️ [contact@laetitia-guidance.fr](mailto:contact@laetitia-guidance.fr)



SCANNEZ-MOI

**Laetitia AUGÉ, coach de vie en groupe ou individuellement**

Elle exerce à l'Atelier des rêves depuis février 2025.

Clientèle : adultes.

**Sa séance dure une heure environ et s'appuie sur la psychologie positive.**

Laetitia guide son client en puisant dans ses propres ressources. Elle l'aide à prendre conscience de ce qui l'entoure afin de gérer son libre arbitre, avec ou sans contrainte. Grâce à un échange matérialisé par les cartes, elle lui permet de se construire une philosophie de vie. En clair, Laetitia invite à la prise de recul du vécu, en éloignant les interférences (blocages). Elle va conseiller et permettre à la personne de se libérer de ces tracas quotidiens.

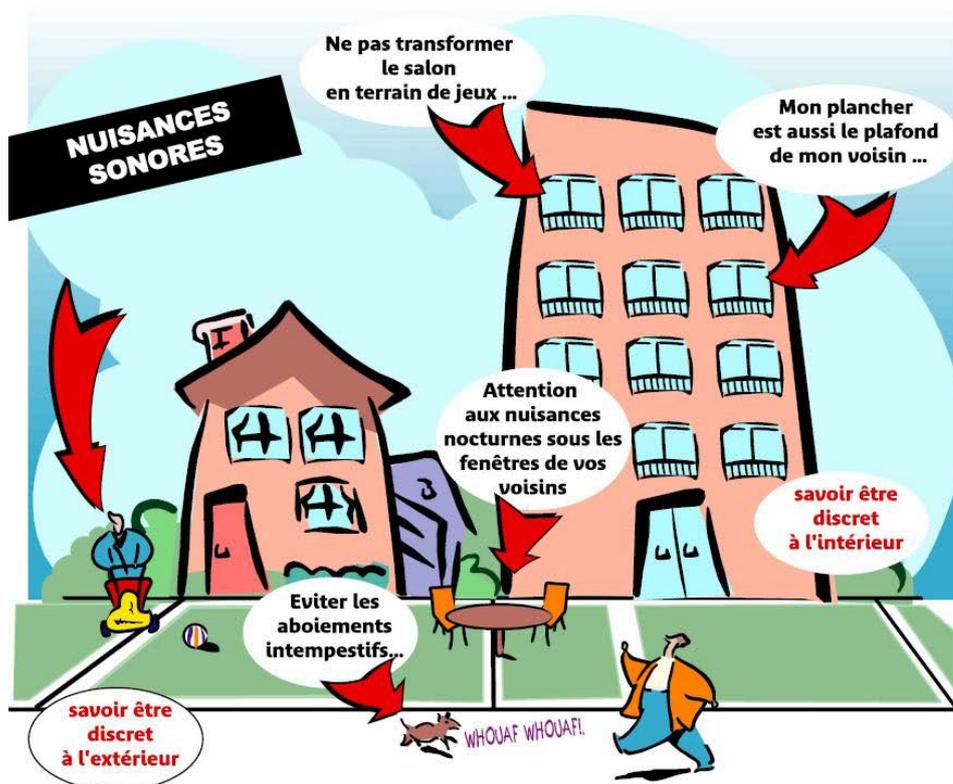
Sa démarche de coaching de vie est unique par la cartomancie. Elle commence son processus d'ouverture à l'autre par un échange oral puis grâce au tirage de cartes. Pourquoi ? Parce que l'état émotionnel de la personne s'ouvre plus facilement.

Exemples de thèmes abordés : voie professionnelle, questions affectives, état émotionnel, aide à la décision, bonheur et bien être, sens de la vie, estime de soi...

Elle va aussi prévoir des ateliers (6-7 personnes environ) autour du développement personnel tel que la psychologie positive (ex de sujets abordés : bonheur et bien être, sens de la vie, estime de soi), l'ennéagramme (test sur les 9 types de comportements pour connaître sa personnalité) et l'apprentissage des cartes...

# 10. Vivre ensemble

## En matière de bruits, nous avons tous... DES DROITS ET DES DEVOIRS !



Avec un peu d'attention, de savoir-vivre, nous améliorerons ensemble notre qualité de vie au quotidien



Ne pas répondre au bruit par le bruit : envenimer la situation ne sert à rien

Contactez le fauteur de bruit pour lui expliquer calmement et avec courtoisie votre gêne.

L'inviter à venir se rendre compte, par lui même des désordres qu'il cause.

*Le fauteur de bruit, en cas de sanction, risque une contravention*

### Si la situation ne s'améliore pas... ..

Votre interlocuteur est alors **le Maire**, responsable de la tranquillité publique dans la commune.

*Pensez, toujours à faire part de vos doléances par écrit.*



## ENTRE VOISINS SOYONS MALINS

RÈGLE N°1  
RESPECT & TOLÉRANCE

### RISQUE SANTÉ



### Limitation des nuisances sonores liées aux outils de jardinage et bricolage

HEURES AUTORISÉES

• du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30.

• les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

• les dimanches et les jours fériés : de 10h00 à 12h00.

CHOISIR  
LE BON MOMENT  
CEST IMPORTANT



### Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit !

CHOISIR  
LE COMPOSTAGE  
ET PAS LE BRÛLAGE  
des déchets verts !



NON RESPECT = amende 450 €

BRÛLAGE = amende 450 €

## Pourquoi une fédération de commerçants et d'artisans sur le territoire de la COR?



Suivez-nous!



+ de 200  
Commerçants et  
Artisans Adhérents



SCANNEZ-MOI

Pour mener à bien cette mission, la fédération

- mutualise et met en place des actions de fidélisation, de commercialisation, de marketing, de publicité et de sensibilisation de la population.
- organise des événements afin de mettre en avant les savoirs faire locaux.
- représente et défend les intérêts du commerce et de l'artisanat de proximité de l'Ouest Rhodanien auprès des institutions publiques et privées.

○ donne la possibilité aux commerçants n'ayant pas d'union commerciale de bénéficier de ses outils.

### CONTACT

06 82 15 12 88

contact@atout-commerce.com

## CAMBRIOLAGES AYEZ LES BONS RÉFLEXES !



Signalez à la gendarmerie tout fait suspect.

Composez le 17 !



# 11. Santé publique

MINISTÈRE  
DU TRAVAIL  
DE LA SANTÉ  
ET DES SOLIDARITÉS  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## AMBROISIE



L'AMBROISIE PROVOQUE ALLERGIES,  
CONJONCTIVITE, ASTHME, URTICAIRE...

EN LA DÉTRUISANT,  
AGISSONS ENSEMBLE  
POUR PRÉSERVER NOTRE SANTÉ

**Demandez conseil à votre  
pharmacien ou votre médecin**

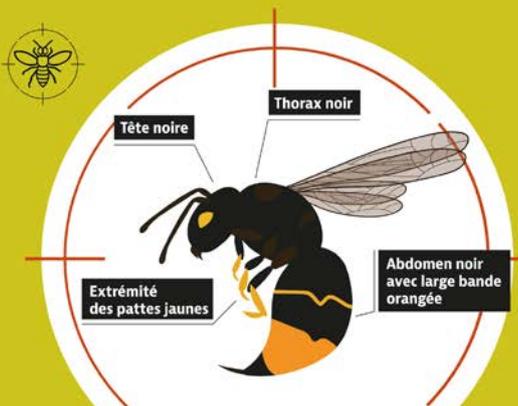
Signalez le gratuitement :



[www.ambrosie-risque.info](http://www.ambrosie-risque.info)

## FRELON ASIATIQUE

**Cinq pièges  
ont été installés  
jusqu'au 15 mai sur  
la commune afin  
d'éradiquer, pendant  
le printemps, les  
fondatrices pour une  
meilleure efficacité  
de cette lutte contre  
le frelon asiatique.**



Les communes de la  
COR ont été invitées  
à participer à une  
réunion d'information  
avec la participation de  
Michel CARTON,  
administrateur du GDS  
du Rhône.  
La municipalité a mis  
alors en œuvre un  
protocole de piégeage  
sur son territoire.

**SIGNALE TON FRELON**

Vous suspectez la présence d'individus  
ou d'un nid de Frelons Asiatiques ?

Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site :

[www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)





# Les Sapeurs-Pompiers d'Amplepuis recrutent pour renforcer leur équipe !!!



## Interview à la caserne

**Aurélien DECHAVANNE**, Lieutenant et chef de caserne (expérience 20 ans).

**Arnaud GARDETTE**, Lieutenant et adjoint du chef de centre + président des JSP de la vallée des sapins (expérience 28 ans).

**Dimitri GIRARD**, Adjudant-Chef et adjoint du chef de centre + Président de l'Amicale (expérience 18 ans).

**Emma PERRODON**, Caporal + secrétaire de l'Amicale des pompiers (expérience 3 ans).

Actuellement **31 pompiers** (dont 10 habitants sur la commune) forment l'équipe des sapeurs-pompiers volontaires d'Amplepuis et dernièrement 3 jeunes recrues l'ont intégrée. 9 femmes et 22 hommes, dont l'âge moyen est de 35 ans, sont engagés pour servir. Ce sont tous des pompiers volontaires. Le centre d'Amplepuis, couvrant le secteur de St Jean la Bussière, Ronno et Amplepuis, ont effectués 455 interventions, avec 700 sorties d'engins, sur l'année 2024. Le centre est équipé de 2 ambulances, 4 camions incendie + 1 échelle 24 m, 1 VTU (véhicule tous usages), 2 VL.

## Devenir Sapeur-Pompier volontaire (SPV) :

**la fierté d'aider ceux qui en ont besoin !**

En devenant sapeur-pompier volontaire, vous aurez l'occasion d'apprendre des compétences essentielles, de renforcer votre esprit d'équipe. Vous serez formé pour agir dans des situations d'urgence, tout en vivant des moments uniques. Les sapeurs-pompiers volontaires sont engagés sur les mêmes missions que les sapeurs-pompiers professionnels. Les missions sont multiples et variées, avec toujours le même objectif : protéger les populations.



## L'ORGANISATION

Tout se passe sur une application dédiée au SDMIS. Chacun choisit ses créneaux en fonction de ses disponibilités professionnelles et de sa vie de famille, sans contrainte. Un point d'honneur est donné sur une SEULE priorité : être présent un dimanche sur 4 dit « de garde ». Il regroupe 6-7 personnes de 7h00 à 12h00. S'il s'agit d'une garde sans intervention, la matinée est organisée en 2h de formation avec manœuvres diverses en passant par toutes les thématiques sur l'année, 2h de tâches liées au règlement intérieur (maintenance, entretien locaux, véhicules...) et 1h pour le partage et la convivialité. De plus, 2 fois par an, l'ensemble des sapeurs-pompiers se regroupe pour une manœuvre générale.

## LES INTERVENTIONS

Lorsqu'une personne appelle le 18, c'est le CTA, centre de traitement et de l'alerte qui se trouve à Lyon, qui répond et qui évalue la gravité de l'appel (envoi d'une ambulance ou d'un équipage sapeurs-pompiers). Un médecin prend le relais si besoin pendant que les secours se déplacent sur les lieux. Les pompiers ont, top chrono, 10 minutes pour rejoindre la caserne, se mettre en uniforme et sortir le véhicule. Ils sont informés de l'évolution de l'intervention par radio.

3 catégories d'intervention : secours à la personne (chutes, malaises, détresse respiratoire...), opérations diverses (inondation, balisage accident...) et incendie.

## LES FORMATIONS

Ils connaissent les gestes de 1<sup>re</sup> urgence en cas de détresse vitale, hémorragie, allergie grave, intoxication médicamenteuse, crise asthme aigu... Tous les pompiers ont une formation continue et de perfectionnements dits de recyclage.

**DÉBRIEFING : Une équipe soudée et solidaire.** Il permet d'évaluer ce qui s'est passé, d'identifier les points à renforcer, d'exprimer ses ressentis, de renforcer les liens et de prévenir en fonction de la sensibilisation des SPV. Chacun est libre aussi de faire appel au siège SDMIS pour une écoute individuelle.



SCANNEZ-MOI



## Les rejoindre...

C'est apprendre les compétences précieuses de secours, en prévention des incendies et en travail d'équipe.

## CONTACT

Caserne d'Amplepuis

ct.amplepuis@sdmis.fr

06 32 69 06 88

## N'attendez plus !

Inscrivez-vous et commencez votre parcours dès aujourd'hui

**Critères :** Avoir entre 16 et 50 ans.

**Demande :** Remplir le dossier sur le site du SDMIS : <https://www.sdmis.fr/sapeurs-pompiers-volontaires/>

**Recrutement :** Un entretien est alors programmé par le chef de centre du secteur afin de prendre connaissance des motivations, disponibilités et de l'engagement de l'intéressé. Si celui-ci décide de commencer son intégration en pratiquant du secours à la personne, c'est possible ! Il peut ensuite évoluer sur les opérations diverses, voire l'incendie.

Comme tout recrutement un examen médical basique est réalisé, puis des épreuves sportives. Il reçoit alors un paquetage bien fourni et un tuteur est nommé pour le guider.

Le volontariat est un acte citoyen fort qui vous permettra de vous sentir utile et de contribuer à la sécurité de tous.

# 13. Contacts utiles

## MAIRIE

☎ 04 74 64 07 18

✉ mairie@saintjeanlabussiere.com

**Lundi - Mercredi - Jeudi :** 8h30 - 12h00

**Mardi - Vendredi :** 8h30 - 12h00 / 14h00 - 16h00

Pour les administrés n'ayant pas de possibilité pendant ces créneaux horaires, et pour les demandes nécessitant une présence obligatoire, un rendez-vous est possible.

## Entraide / famille / logement Les administrations à votre service !

### CAF DU RHÔNE



☎ 32 30

Service gratuit + prix appel

67 boulevard Vivier Merle

69409 LYON CEDEX 03

**Lundi au vendredi :**

9h00-16h30

### CPAM DU RHÔNE



☎ 36 46

Service gratuit + prix appel

69907 LYON CEDEX 20

**Lundi au vendredi :**

8h00-17h00

### CARSAT RHÔNE-ALPES



☎ 36 60

Service gratuit + prix appel

69436 LYON CEDEX 03

**Lundi au vendredi :**

8h00-17h00

En Agence (Uniquement sur RDV)

→ ROANNE : 22 Rue de la Berge

→ VILLEFRANCHE :  
Immeuble Parc Lagune Sud  
bâtiment D,  
305 rue Gabriel Voisin

### MAISON DU RHÔNE

THIZY LES BOURGS

☎ 04 74 13 85 20

✉ mdr.thizy@rhone.fr

AMPLEPUIS

☎ 04 74 89 09 09

✉ mdr.amplepuis@rhone.fr

### DEUX FLEUVES



**RHÔNE HABITAT**

(ex : OPAC du Rhône)

Centre de relation clients

☎ 04 74 01 01 00

N° urgence :

0 810 69 69 69

1 Av. Edouard Herriot

69170 TARARE

### MSA



**AIN-RHÔNE**

35-37 rue du Plat

BP 2612

69232 LYON CEDEX 02

☎ 04 74 45 99 00

**Lundi au jeudi :**

8h30-12h00

13h00-16h00

**Vendredi :**

9h00-12h00

13h00-16h00

## Déchèteries

	AMPLEPUIS	THIZY LES BOURGS
<b>Adresse</b>	Zone Industrielle / Avenue J. MOOS	Lieu-dit "Malbarde" à Bourg de Thizy
<b>Téléphone</b>	☎ 04 74 89 46 83	☎ 07 87 34 06 27
<b>Horaires d'ouverture</b>	<b>Lundi et jeudi</b> 8h00-12h00	<b>Lundi au jeudi</b> 13h30-17h30
	<b>Mardi, vendredi et samedi</b> 8h00-12h00 / 13h30-17h30	<b>Vendredi et samedi</b> 8h00-12h00 / 13h30-17h30

## Transports

### CARS DU RHÔNE

Lignes régulières + transports scolaires

☎ 0800 104 036 (appel gratuit) / [www.carsdurhone.fr](http://www.carsdurhone.fr)

Lundi au vendredi : 8h00 - 18h00 / Samedi : 8h00 - 12h00

**SNCF** ☎ 3635 ☎ 31 17 (urgence voyageurs) 7j/7 - 8h00 à 20h00

## Système de contrôle d'accès - déchèteries de la COR



SCANNEZ-MOI

Le système de contrôle d'accès dans les déchèteries de la COR, par lecture de plaque d'immatriculation, est fonctionnel depuis le 9 septembre 2024.



Pour accéder aux déchèteries à Amplepuis, Cours, Saint-Marcel-l'Eclairé, Saint-Nizier-d'Azergues et Thizy-les-Bourgs, votre véhicule doit être enregistré.

Simple et rapide, l'inscription est à réaliser en ligne sur le site internet de la COR (scanner le QR code ci-dessus), ou via le formulaire papier disponible dans les déchèteries ou en mairie.

Si vous ne disposez pas d'un compte validé à partir de cette date, nous vous remercions de bien vous munir d'un justificatif de domicile afin d'accéder à la déchèterie.

Une interrogation : une Foire aux questions est disponible sur le site internet de la COR.

**Un problème lors de votre inscription : Contactez le numéro vert, gratuit, au 04 72 25 10 45.**

**Vous souhaitez contacter le service Gestion des déchets ?**

☎ 04 74 89 58 39 / ✉ [infotri@c-or.fr](mailto:infotri@c-or.fr)

# 13. Contacts utiles

## Les associations plus proches de vous !

Services à domicile pour tous, à tout âge, quelle que soit la situation.



### ■ CALYPSO

19, rue du 11 Novembre 1918  
AMPLEPUIIS  
☎ 04 74 89 05 76  
✉ [contact@calypso-services.fr](mailto:contact@calypso-services.fr)

### ■ LA NOUVELLE AIDE



3 place Rouget de l'Isle  
THIZY LES BOURGS  
☎ 04 74 64 34 63  
✉ [nouvelleaidethizy@gmail.com](mailto:nouvelleaidethizy@gmail.com)

### ■ LES RESTOS DU CŒUR



Le centre itinérant est desservi :  
→ **les mercredis :**  
14h00-16h00  
salle de la Vallée, Bourg de Thizy à THIZY LES BOURGS,  
→ **les vendredis :**  
14h00-16h00  
centre social du Parc à AMPLEPUIIS.  
**Contact**  
Annie GIRARD  
☎ 06 80 41 73 49

### ■ ÉPICERIE SOCIALE

La demande se fait auprès de la MDR (Maison du Rhône). Des assistantes sociales effectuent une évaluation du « reste à vivre » qui permettra de bénéficier de cette aide.

### ■ Urgences

**CENTRE ANTIPOISON DE LYON**  
☎ 04 75 11 69 11  
**LIGNE D'URGENCE 24H/24**

### ■ EMMAÛS



**Communauté Emmaüs Tarare**  
29 rue du boucher de Perthes  
**Boutique Cours la Ville**  
3 rue de Paris - COURS  
☎ 08 90 260 700

### ■ OSONS POUR LES ENFANTS

« Tout utiliser pour le social ».  
Ouvert à tous.  
37 Rue Thimonnier,  
69550 AMPLEPUIIS  
**Mardi et jeudi :** 14h00-16h00  
**Samedi :** 10h00-12h00

### ■ LA CROIX ROUGE



Responsable de l'équipe de THIZY LES BOURGS :  
Odile FLECK  
☎ 06 85 61 45 60  
13 rue du Château (nouvelle adresse)  
**Mercredi :** 14h30-17h30  
**Vendredi :** 14h00-18h30  
**Samedi :** 9h30-12h00

## Emploi

### ■ LA PASSERELLE



☎ 04 74 89 21 79  
✉ [contact@lapasserelle-assoc.fr](mailto:contact@lapasserelle-assoc.fr)

### ■ AMPLEPUIIS

10, rue du 11 Novembre 1918

### ■ THIZY LES BOURGS

27/29 rue Jean Jaurès Thizy

### ■ MISSION LOCALE



#### Faciliter l'accès à l'autonomie

24 avenue Charles de Gaulle  
TARARE

☎ 04 74 05 00 30

✉ [contact@missionlocale.org](mailto:contact@missionlocale.org)

Accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire dans leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle.

### ■ FRANCE TRAVAIL



21 Bd Voltaire  
TARARE

☎ 39 49 Appel non surtaxé

[www.francetravail.fr](http://www.francetravail.fr)

Sans rendez-vous

**Lundi au Vendredi :**

8h30-12h30

Avec rendez-vous

**Lundi au Mercredi :**

12h30-16h30

**Vendredi :**

12h30-15h30

## ■ Concessionnaires réseaux

	ASSISTANCE	URGENCES / DÉPANNAGE
ORANGE	☎ 39 00 / 740 mobile	☎ 05 20 178 178 / 178 mobile
ROANNAISE DE L'EAU	☎ 04 77 68 54 31	24h/24 (à compter du 1 <sup>er</sup> mai)
ENEDIS	☎ 09 70 83 19 70	☎ 09 72 67 50 69
GAZ GRDF	☎ 09 69 36 35 34	☎ 0 800 47 33 33

## ■ La Poste [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr) / ☎ 36 31 appel non surtaxé

AMPLEPUIIS	THIZY
25 bis rue Gambetta	5 Place de l'hôtel de ville
<b>Lundi au samedi :</b> 9h30-12h00	<b>Lundi :</b> 9h00-12h00 <b>Mardi au vendredi :</b> 9h00-12h00 14h30-17h00 <b>Samedi :</b> 9h00-12h00



SCANNEZ-MOI

Départ du courrier de la boîte aux lettres St Jean la Bussière : du mardi au samedi à 10h00.



# 14. La COR à votre service !

À Saint-Jean-la-Bussière, comme dans les 30 autres communes de son territoire, la Communauté de l'Ouest Rhodanien (COR) œuvre pour le bien-être de ses 51 000 habitants. Au travers de nombreuses compétences, la COR intervient dans votre quotidien !



## LANCER OU RÉNOVER MON COMMERCE

Un projet de commerce ou d'entreprise ? La COR vous accompagne dans vos démarches et propose des aides, pour vous lancer ou pour de la rénovation.

Contactez-nous à [economie@c-or.fr](mailto:economie@c-or.fr) ou au 04 74 05 06 60.



## RÉNOVER MON LOGEMENT

Un projet de rénovation énergétique, de ravalement de façades ou d'adaptation au vieillissement ? La COR vous propose un accompagnement technique, administratif et financier.

Plus d'infos ?

Un guichet unique au 04 74 05 51 13.



## TRIER MES DÉCHETS

La COR se charge de la collecte des déchets, gère les déchèteries, mène des actions de sensibilisation et propose des composteurs individuels.

Une question ?

[infotri@c-or.fr](mailto:infotri@c-or.fr) - 04 74 89 58 39



## ME RACCORDER À L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La COR s'occupe de l'assainissement collectif, non collectif et pluvial. Elle est aussi en charge de l'eau potable à Poule-les-Echarmeaux.

Une question, une démarche ? Toutes les infos sont sur [ouestrhodanien.fr](http://ouestrhodanien.fr) ou via [assainissement@c-or.fr](mailto:assainissement@c-or.fr)



## EFFECTUER UNE DÉMARCHÉ D'URBANISME

Certificats, permis de construire, d'aménager ou de démolir, déclarations préalables...

La COR accompagne vos démarches : contactez son service instructeur ou consultez la plateforme en ligne.

Contact : [ads@c-or.fr](mailto:ads@c-or.fr) - 04 74 05 35 25



## TRAVAILLER EN COWORKING

La COR dispose de deux tiers-lieux (Tarare et Lamure-sur-Azergues), tous deux nommés La Bobine. Sur place, espaces de travail, connexion internet, reprographie et salles de réunion vous accueillent dans un environnement dynamique ! Intéressé ?

Plus d'infos

sur [labobine.ouestrhodanien.fr](http://labobine.ouestrhodanien.fr)



## VOIR UN SPECTACLE

Tout au long de l'année, la COR organise des spectacles dans les communes, à des tarifs accessibles : jeune public, théâtre, concert...

Consultez la programmation

sur [ouestrhodanien.fr](http://ouestrhodanien.fr)

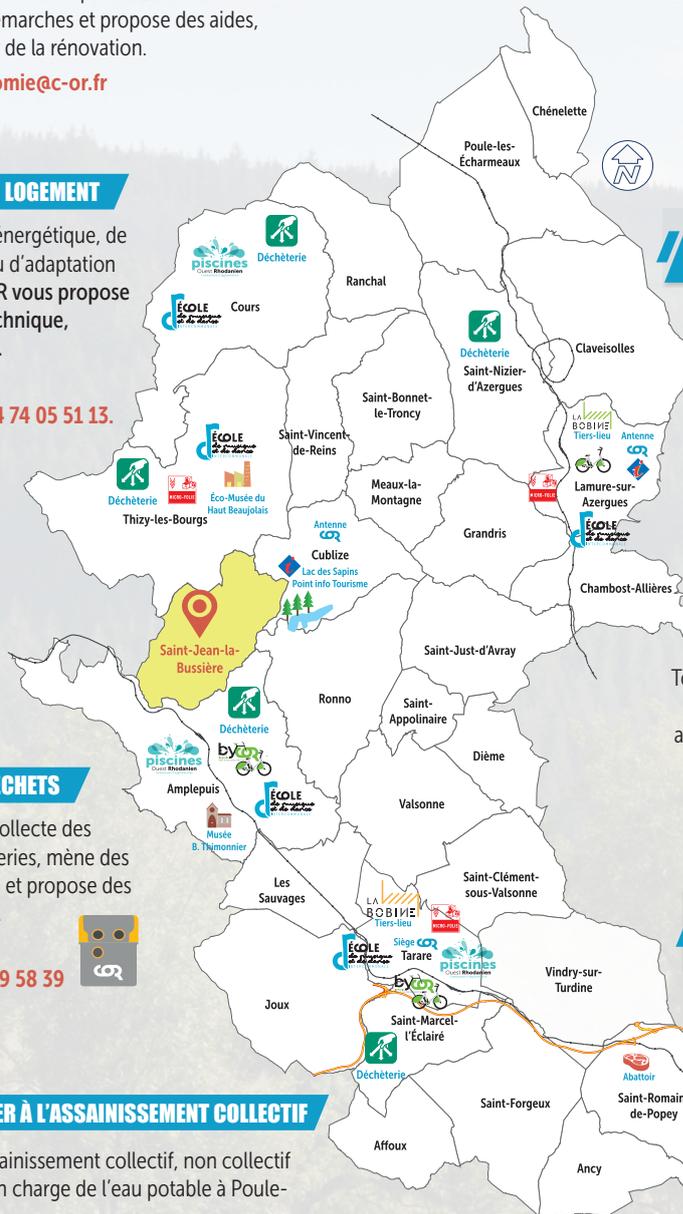
ou contactez-nous au 04 74 05 51 05 !



## POURUIVRE MES ÉTUDES

La COR propose le Coup de pouce étudiant, une aide financière pour valoriser l'engagement associatif, et dispose d'un Campus connecté à La Bobine Tarare, pour poursuivre des études supérieures ou des formations à distance en restant sur le territoire.

Rendez-vous sur [labobine.ouestrhodanien.fr](http://labobine.ouestrhodanien.fr) pour plus d'infos.



[ouestrhodanien.fr](http://ouestrhodanien.fr)

Toutes les informations  
et l'actualité  
de votre territoire



Ouest Rhodanien  
Communauté d'agglomération

# 14. La COR à votre service !

## LA COR À VOTRE SERVICE

### LA COMMUNAUTÉ DE L'OUEST RHODANIEN

regroupe, depuis 2014, 31 communes dont Saint-Jean-la-Bussière. Elle dispose de nombreuses compétences au service de son territoire, présentes dans votre quotidien : économie, gestion des déchets, politique culturelle et touristique, rénovation de l'habitat...

Retrouvez toute l'information utile, les aides, les événements, etc., sur

[ouestrhodanien.fr](http://ouestrhodanien.fr)



GESTION  
DES DÉCHETS

### LES CONSIGNES CLEFS À NE PAS OUBLIER

- ▶ **100 %** des emballages se trient dans les bacs jaunes.

**Le plastique** n'est pas forcément un emballage :

- ▶ jouets ou autres petits objets ne doivent donc pas être déposés dans les bacs jaunes, réservés **exclusivement aux emballages**.

- ▶ **Les emballages, on les jette vides et en vrac** : s'ils sont déposés dans un sac noir, le site de traitement les considérera comme des refus de tri.

- ▶ Ces **erreurs de tri coûtent cher**, à la collectivité (et donc à l'usager) et à l'environnement.

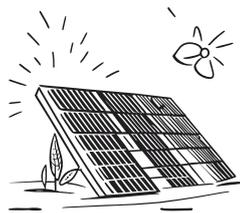
**460 TONNES** de déchets ont fait l'objet d'un refus de tri en 2023, pour un coût de près de **80 000 €**.

- ▶ **Les cartons bruns sont à jeter en déchèterie**. Déposés avec les emballages, ils encombrant les camions de collecte et peuvent même créer des problèmes techniques. Leur dépôt en déchèterie est également gratuit pour les professionnels.

- ▶ Même usés ou en mauvais état, **les déchets textiles sont à déposer dans les colonnes de récupération dédiées**, et non dans les ordures ménagères, encore moins dans les bacs jaunes.

- ▶ **À partir du 2 janvier 2025**, vous ne pourrez plus accéder en déchèterie sans être inscrit. **Rendez-vous sur [ouestrhodanien.fr](http://ouestrhodanien.fr)**.

- ▶ Une fois inscrit, vous bénéficierez de **36 CRÉDITS GRATUITS** par an en déchèterie. Ces 36 crédits sont à utiliser comme vous le voulez, **sans limitation quotidienne ou mensuelle**.



CADASTRE  
SOLAIRE

DE LA COR

**PHOTOVOLTAÏQUE  
OU SOLAIRE  
THERMIQUE :**  
**FAÏTES UNE  
SIMULATION  
gratuite**

En quelques clics,  
déterminez l'intérêt d'une  
installation sur votre toiture,  
pour produire de l'électricité  
ou de l'eau chaude sanitaire.



VOTRE  
AGENDA

2025

- ▶ **JUIN**  
Fête du vélo

- ▶ **JUIN**  
Triathlon

- ▶ **JUILLET / AOÛT**  
Les mardis du Lac

- ▶ **AOÛT**  
Pause gourmande

- ▶ **OCTOBRE**  
UTBV

- ▶ **OCTOBRE**  
Forum de la  
rénovation

- ▶ **DÉCEMBRE**  
Marché de Noël



Ouest Rhodanien  
Communauté d'agglomération

# 15. Sytraival

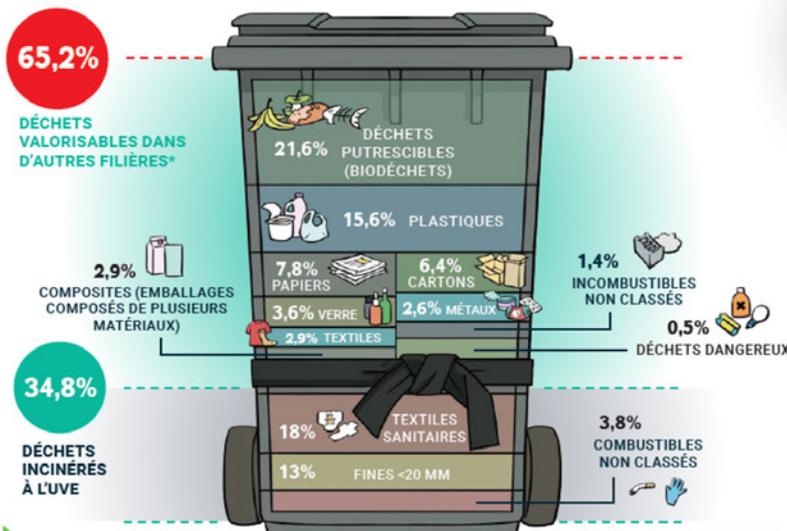
## COMMENT RÉDUIRE ET VALORISER LES DÉCHETS SUR NOTRE TERRITOIRE ?

### ZOOM SUR LE SYTRAIVAL

#### Traiter et valoriser les déchets

Syndicat mixte de traitement et de valorisation des déchets Beaujolais-Dombes, le SYTRAIVAL valorise les déchets ménagers de ses 9 collectivités adhérentes dont la COR. Le territoire couvre 260 communes et 370 000 habitants répartis sur les départements du Rhône, de l'Ain et de la Saône-et-Loire.

Nous devons réduire notre poubelle d'ordures ménagères de **2/3** en triant



Mobiliser le grand public autour des enjeux de qualité du tri

2/3 des déchets jetés dans nos poubelles d'ordures ménagères auraient pu être recyclés ! C'est le constat mis en évidence lors des MODECOM, la dernière campagne de caractérisation du traitement des ordures ménagères généré sur le territoire du SYTRAIVAL.

Informez sur les bons gestes en matière de tri et de réduction des déchets

Le SYTRAIVAL réalise de nombreux supports de communication pour informer sur les bons gestes à adopter en matière de tri (emballages, déchets verts) mais aussi sur l'économie circulaire (consommation responsable, lutte contre le gaspillage alimentaire ...)

SCANNEZ LE QR CODE pour consulter le site du SYTRAIVAL



Sensibiliser à la réduction des déchets dès le plus jeune âge

Sensibiliser les plus jeunes à la réduction des déchets, au gaspillage alimentaire et à la pollution plastique est la mission d'Elodie, ambassadrice du tri au SYTRAIVAL. En 2024, les 3 animations réalisées à l'école Etienne Mulsant de Saint-Jean la Bussière ont ainsi permis de sensibiliser 46 élèves de classes de grande section CP au CM2.

Sensibiliser au geste de tri avec des conseils pratiques à appliquer dans la vie quotidienne

## COMMENT RÉDUIRE SES DÉCHETS ?

Repenser ses habitudes de consommation en s'appuyant sur 3 piliers



**Mieux acheter :**  
Des produits de qualité  
Privilégier le long-terme  
Moins d'emballages



**Mieux utiliser:**  
Respecter les notices d'utilisation  
Suivre les doses recommandées  
Entretien ses appareils



**Mieux jeter:**  
Réemployer sous une autre forme  
Réparer ses objets / appareils  
Donner / vendre

## LE BON GESTE DE TRI

Seuls les emballages sont à déposer dans le bac de tri



Un emballage sert à contenir ou protéger un produit lors de l'achat et peut être composé de différents matériaux : carton, plastique, verre, métal.

Les objets (jouets, livres, appareils électro-ménagers...) sont à déposer en déchèteries dans les bennes dédiées. S'ils fonctionnent encore, pensez à les donner ou à les vendre !

CONSULTEZ LA PAGE FACEBOOK DU SYTRAIVAL



pour découvrir les conseils pratiques postés chaque semaine  
<https://www.facebook.com/sytraival/>

Editer des publications pédagogiques gratuites pour développer les bonnes pratiques en matière de tri



Les publications sont consultables en ligne : <https://www.calameo.com/accounts/7460389>



Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !

[www.sytraival.com](http://www.sytraival.com)

# Ce qui a changé au 1<sup>er</sup> Janvier 2025



## Parcoursup : la formulation des vœux démarre le 15 janvier !

Rappel des dates :

- **18 décembre 2024** : ouverture du moteur de recherche des formations Parcoursup 2025.
- **15 janvier 2025** : ouverture de la plateforme pour s'inscrire et formuler ses vœux.
- **13 mars 2025** : dernier jour pour formuler ses vœux.
- **2 avril 2025** : dernier jour pour compléter son dossier et confirmer ses vœux.
- **2 juin 2025** : début de la phase principale d'admission (réponses des formations).
- **11 juin 2025** : début de la phase complémentaire (possibilité de formuler de nouveaux vœux).
- **10 juillet 2025** : fin de la phase principale d'admission.
- **11 septembre 2025** : fin de la phase complémentaire.



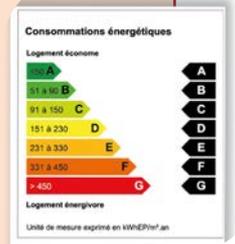
## Le carnet de santé des enfants évolue

Il va désormais contenir :

- des conseils de prévention notamment sur l'utilisation des écrans ;
- le détail du suivi des 20 examens obligatoires, permettant de détecter les troubles du neuro développement ;
- des conseils pour prendre soin des adolescents (exemple : santé mentale).

## Lutte contre les passoires thermiques

La location des logements de classe G, du diagnostic de performance énergétique (DPE), c'est-à-dire les plus énergivores, sont désormais interdits à la location. « Le niveau de performance d'un logement décent est compris, au sens de l'article L. 173-1-1 du code de la construction et de l'habitation : à compter du 1er janvier 2025, entre la classe A et la classe F. » Extrait de la loi « Climat et résilience » du 22 août 2021.



## Les virements instantanés désormais gratuits

Le virement instantané permet de transférer des fonds entre comptes bancaires dans l'espace européen SEPA (pays de l'Union européenne plus l'Islande, la Norvège, le Liechtenstein et la Suisse) dans un délai très court. Ce service est désormais obligatoirement gratuit. À partir du 9 janvier, dans toutes les banques françaises, émettre un virement instantané devient une opération gratuite. Cette nouvelle obligation résulte de la mise en œuvre d'un règlement du Parlement européen et du Conseil.



## Solidarité

Proche aidant : évolution de l'AJPA.

La durée d'indemnisation de l'Allocation journalière du proche aidant (AJPA) peut être renouvelée si un proche aidant aide plusieurs personnes au cours de sa vie. Il pourra bénéficier de 66 jours d'indemnisation pour chaque personne aidée, avec un maximum de 264 jours au cours d'une vie.



## Le calendrier des examens médicaux obligatoires des enfants évolue...

De sa naissance jusqu'à l'âge de 16 ans, un enfant doit passer 20 examens médicaux obligatoires. Ceux-ci permettent un suivi de sa santé jusqu'à son adolescence. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, un des 14 examens prévus lors des 3 premières années des enfants, est supprimé et un est ajouté entre leur 7<sup>e</sup> et leur 16<sup>e</sup> année.

